

MAUTHAUSEN

HIER : CAUCHEMAR...

AUJOURD'HUI ESPOIR !

Direction, Administration: 10, Rue Leroux, PARIS-XVI^e — Tél. : KLÉ. 20-93 et KLÉ. 84-05 — C. C. P. Paris 5331-73



Souvenez-vous...
de leurs souffrances

HOMMAGE A NOS MORTS



Sculpteur : Gérard CHOAIN

Nous adressons nos plus vifs remerciements à tous ceux qui, à nos côtés, ont assisté à l'inauguration du monument que nous avons érigé à la mémoire de nos camarades morts au camp de Mauthausen pour la France et la liberté.

Nous les remercions d'avoir tenu à apporter à nos frères de résistance et de déportation l'hommage de la France tout entière, l'hommage de toute la Résistance et de la déportation.

Il y eut tant de participants à cette émouvante cérémonie que nous ne saurions tous les nommer, aussi nous les associerons tous dans nos remerciements : personnalités, représentants de nations amies, délégations étrangères, représentants des associations de déportés et d'anciens combattants venus s'associer aux rescapés, aux familles de nos disparus dont le souvenir se ravivait en cet instant et nos pensées nous transportaient dans ce camp, dans cette carrière, au pied de cet escalier que représente notre monument... et où tant des nôtres moururent à nos côtés...

Nous remercions tous ceux qui, par leur appui, leurs dons nous ont aidés à élever notre monument.

Nous remercions aussi tous ceux qui ont participé sous différentes formes à la préparation et à l'organisation de ces journées et ont ainsi contribué à ce qu'elles soient vraiment la confirmation de la vitalité de notre Amicale, et des journées d'union en hommage à nos morts qui ont laissé en chacun de nous un souvenir inoubliable.

Encore merci à tous !

LE BUREAU DE L'AMICALE.

L'INAUGURATION du MONUMENT COMMÉMORATIF de la DÉPORTATION à MAUTHAUSEN

Cimetière du Père-Lachaise

Jour de recueillement et aussi jour de fête. Parce que la vie s'équilibre entre le passé et l'avenir, la nuit et le jour, les ténèbres et la lumière.

Ce matin, dimanche 4 mai, s'est levé sous un soleil radieux et chaud dans un azur immaculé. Paris semble plus beau. Nombreux sont les Parisiens qui, tôt, vont s'évader de leur capitale afin de profiter de cette journée à la campagne.

LE RASSEMBLEMENT

Cependant, dès 8 h 30 une foule s'anime aux alentours du grand cimetière du Père-Lachaise, qui porte sur ses monuments un siècle et demi d'Histoire. Cette foule de plusieurs milliers de personnes est composée de pèlerins venus de toutes les régions de France, et aussi d'une dizaine de délégations étrangères. Certains de ces pèlerins ont assisté la veille au congrès national de notre Amicale de Mauthausen et quelques-uns d'entre eux à la conférence du Comité international.

Sur le grand terre-plein du boulevard de Charonne, au long du mur du cimetière et devant la grande porte principale, la foule grandit de minute en minute, dont chaque personne porte l'insigne de la journée inaugurale du monument à la mémoire des 155 000 déportés, dont plus de 10 000 Français furent exterminés dans ce camp maudit.

Les anciens déportés rescapés de l'enfer se reconnaissent, portant en eux-mêmes, dans leur chair, sur leurs traits burinés par les souffrances ineffaçables, les stigmates de leur martyre... Puis les familles de ceux qui sont morts dans leur dernier combat pour que vive la France, transmettant à ceux qui vivent le flambeau de leur espoir en la Justice, la Liberté, la Paix, gages du bonheur de leurs descendants.

Presque tous se connaissent depuis qu'ils se retrouvent chaque année dans les commémorations du souvenir. Tous se retrouvent avec joie, empreinte cependant de gravité pour la cérémonie qui va commencer. Dans les groupes, on entoure les dirigeants de l'Amicale : le président GILBERT-DREYFUS les vice-présidents Paul PICOT et Pierre MABILLE, Octave RABATE, le professeur Roger HEIM, le sculpteur CHOAIN, très modeste, les membres du bureau de l'Amicale, parmi lesquels notre dynamique secrétaire général Emile VALLEY, qui embrasse chacun et reçoit les effusions de tous.

Ceux qui ont assisté la veille au congrès ont encore dans le cœur l'inoubliable manifestation cordiale de ce catholique pratiquant M. GORCE, de Clermont-Ferrand, dont les trois fils sont morts à Mauthausen et qui, à la tribune, vint donner l'accolade à VALLEY en gage d'union et d'affection indestructibles...

LE DEPART

Les drapeaux tricolores des sections sortent de leur gaine, portés par d'anciens déportés revêtus de leurs oripeaux rayés gris bleu, souvenir du bain. Parmi ces drapeaux, on distingue celui qui fut fabriqué au camp même de Mauthausen par ceux du Comité français et qui flotta sur la sinistre forteresse le 5 mai 1945, avec tous ceux du Comité international, à la place de la sinistre bannière à croix gammée de leurs bourreaux nazis.

10 heures : précédé des drapeaux, des porteurs de gerbes et des triangles fleuris aux initiales des onze nations représentées en plus de la France (Italie, Allemagne fédérale, Luxembourg, Belgique, Bulgarie, Autriche, Hollande, Pologne, Hongrie, Yougoslavie, Espagne), d'enfants de déportés morts portant une urne renfermant des cendres prélevées au crématoire de Mauthausen, le cortège s'ébranle dans la grande allée du cimetière. C'est la montée vers la « 97^e division » où sont érigés les monuments souvenirs des hauts lieux de la déportation, et aussi ceux de vaillants combattants de la libération de la France, à proximité du vieux Mur des Fédérés... Ce quartier du Père-Lachaise évoque plus particulièrement que d'autres un passé lourd d'Histoire, de combats pour la Liberté, la Justice et la Dignité humaines.

LE MONUMENT

Silencieusement le cortège s'avance, et soudain, au bord même du chemin, surgit le magnifique monument commémoratif : une forme pyramidale de 5 mètres de hauteur symbolise l'« Escalier de la mort » dont les déportés, travaillant à la carrière, devaient gravir les 186 marches branlantes et inégales, portant sur leurs épaules squelettiques un bloc de granit d'au moins 50 kilos, sous les coups de « gummi » de leurs ignobles tortionnaires. Taillé dans 20 tonnes de granit extrait des carrières de Mauthausen, il évoque le martyr et la mort des 155 000 déportés assassinés à Mauthausen et ses commandos.

Le monument est entouré d'un voile tricolore français.

L'immense foule, silencieusement, prend place face au monument. Devant celui-ci sont déjà les drapeaux nationaux de onze pays, plus les drapeaux français. Leurs porteurs, en rayés de bagnards, les traits émaciés, sont pâles et graves. Dans la montée, derrière le monument, sont les porteurs de l'urne sacrée et des triangles fleuris. Une petite tribune équipée d'un micro attend les orateurs, cependant que les reporters de la Radio-Télévision française sont prêts à enregistrer les phases principales de la cérémonie.

LA CEREMONIE

10 h 30 : M. François PYAT-ZOOK, qui dirige le cérémonial protocolaire, annonce que M. Emile VALLEY va ouvrir la manifestation du Souvenir.

Emile VALLEY salue la nombreuse assistance et remercie de leur présence MM. les représentants des ambassades de Tchécoslovaquie, de Pologne, de Yougoslavie et de Bulgarie, les attachés militaires de l'U.R.S.S. et de la Pologne ; le général MARQUANT, représentant M. LE TROCQUER, président de l'Assemblée nationale ; M. MICALEF, représentant du ministre des Anciens Combattants ; M. FAYSSAT, vice-président du conseil municipal de Paris ; M. NEVEU, vice-président du conseil général de la Seine ; M. Vincent BADIE, ancien ministre.

VALLEY retrace avec émotion les longs et patients efforts de tous les membres du comité d'érection du monument et remercie particulièrement le sculpteur CHOAIN, qui accomplit ce chef-d'œuvre magnifique en six mois de travail absolument bénévole.

Puis une chorale interprète le *Chant des partisans*, évocation émouvante des luttes menées par les patriotes français durant les années noires de l'occupation hitlérienne, et *La Marseillaise*.

UNE SEULE FERVEUR

Après qu'eut retenti notre hymne national, les enfants de déportés disparus vont pieusement déposer l'urne contenant les cendres, au pied du monument dans lequel, tout à l'heure, elles seront enfermées à jamais. Instant émouvant.

La cérémonie religieuse va commencer.

Les représentants des cultes sont : le R.P. RIQUET, ancien déporté de Mauthausen ; M. le pasteur FICHTER, ancien de Mauthausen ; M. le grand rabbin EICHANSKI.

Au cours des prêches de ces trois représentants des différents cultes religieux, toute l'assistance, « ceux qui croient au ciel, ceux qui n'y croient pas », communient d'une même cœur, d'une seule ferveur dans le souvenir des martyrs d'un même holocauste.

Puis, M. HAY, sous-préfet, fils du député de la Charente mort à Mauthausen, prit la parole au nom des familles de disparus.

M. le professeur GILBERT DREYFUS, président de l'Amicale de Mauthausen, rassembla dans son

allocution le souvenir des souffrances endurées par tous ses compagnons, morts ou rescapés, et exalta la foi patriotique qui les animait tous, si loin de la France, sous la schlague de leurs bourreaux.

M. FAYSSAT, au nom du conseil municipal de Paris, apporta le salut de la cité.

Enfin, M. MICALEF, grand mutilé, représentant M. le ministre des Anciens Combattants, rappela la sollicitude de son ministère en faveur des associations de déportés, et assura l'assistance que la délégation ministérielle française en Allemagne continuerait comme par le passé à apporter son aide la plus effective pour le rapatriement des corps identifiés et aussi pour que les restes non identifiés de nos camarades morts ne soient pas dispersés et reposent en des sépultures dignes de leur sacrifice.

Puis il dévoile le monument.

INSTANTS POIGNANTS

Et l'on voit apparaître sur les marches symboliques de « l'Escalier de la mort » un bronze émou-



4 Mai 1958. - Inauguration du Monument

En tête du cortège le fils d'un déporté mort à Mauthausen, porte l'urne contenant des cendres recueillies au camp ; elle sera déposée dans le socle du Monument. Derrière lui deux déportés portent le drapeau fait clandestinement dans le camp et hissé à la Libération le 5 Mai 1945.

vant : le déporté, décharné, presque un squelette, ployant sous le lourd fardeau du bloc de granit qu'il doit porter jusqu'au faite sous peine d'être abattu...

Dans le poignant silence on entend la sonnerie aux Morts par un seul clairon, mais dont les notes crispantes font frissonner. Dans les arbres, les oiseaux ont cessé leurs chants.

Au pied du monument, la porte triangulaire se referme sur l'urne contenant les cendres sacrées. Les triangles fleuris de toutes les délégations sont disposés autour de notre monument où, désormais, pourront venir se recueillir les survivants et les familles de ceux qui sont morts dans le combat suprême pour la Liberté.

Et la foule se disperse silencieusement. Mais chacun fait sienne la conclusion apportée par VALLEY et GILBERT DREYFUS : « Non, plus jamais de Mauthausen ! »

TOURISME SUR LA SEINE

A Paris, pour « tuer » plusieurs heures, un dimanche quand le ciel est beau, il n'est meilleur moyen que suivre le cours de la Seine... en bateau. C'est ce qu'avait prévu le comité d'organisation du congrès. Aussi, dès la sortie du cimetière, après l'émouvante cérémonie qu'ils venaient de vivre, les congressistes et pèlerins s'acheminent vers le port de Bercy. Le programme indiquait : « Le trajet du cimetière du Père-Lachaise à l'embarcadère du quai de Bercy se fera par le mé-

tro... » Mais par ce soleil, sous ce ciel bleu, chacun a délaissé le bon vieux métro pour employer le parcours en surface, soit par voiture particulière, taxi et surtout par les autocars du Ministère de l'Air et de la Compagnie des bateaux-mouche. Aussi, dès avant midi, des malins sont déjà arrivés au rendez-vous, des petits groupes d'affinité s'étant formés afin de passer ensemble ces quelques heures d'excursion. Rares sont ceux qui n'ont pu participer à ces agapes nautiques. Aussi point fut trop de deux grands bateaux modernes pour embarquer les inscrits... fluviaux !

DETENTE

Après les heures de poignante émotion de la matinée au Père-Lachaise, une détente naturelle se produit et la gaieté enfin se lit sur tous les visages, dans les groupes. Et, comme de nombreux amis se retrouvent, des exclamations joyeuses et des interrogations fusent de tous côtés. Chacun s'évertue à se caser au mieux. Par ce temps splendide, le problème est moins ardu qu'il ne l'aurait été si la pluie avait supplanté le soleil. Aussi pas de question, même pour ceux qui,

Bernhardt », aujourd'hui théâtre des Nations...

Voici à gauche les tours pointues de la Conciergerie, devant la Sainte-Chapelle et le palais de justice... Le vieux et solide Pont-Neuf dominé par la statue équestre du Vert Galant... Puis le pont des Arts, pour piétons exclusivement, relie le palais du Louvre à l'Institut, siège de nos « immortels » académiciens. Tout près, un socle attend toujours le retour du sardonique Voltaire que les nazis enlevèrent, sans pour autant pouvoir détruire son esprit... L'École des beaux-Arts, le pont du Carrousel, le pont Royal, le jardin des Tuileries, l'ancienne gare d'Orsay, le pont Solferino et le port d'attache des bateaux-mouche parisiens.

En face, le musée de l'Orangerie. Puis voici le pont de la Concorde avec, à gauche, le Palais-Bourbon et, à droite, la place de la Concorde et son célèbre obélisque qui jalonne la perspective, unique au monde, des Tuileries aux Champs-Élysées, que nous remonterons tout à l'heure pour aller à l'Arc de Triomphe de l'Étoile.

Mais, enfin, nous déjeunons. Le repas est excellent et les vins sont de choix. Cependant Paris continue pour nous de dévoiler ses beautés riveraines. Le pont des Invalides et le pont de l'Alma, dont le célèbre zouave a aujourd'hui les pieds au sec. Près du pont, sur la rive droite, un ponton est surmonté d'une banderole : « Congrès de Mauthausen. » C'est celui de l'ami RITTER, ancien déporté de Mauthausen, qui nous salue et qui nous offrira tout à l'heure le vin de l'amitié.

Voici le fastueux pont Alexandre-III, d'une seule arche métallique de 110 mètres qui relie l'esplanade des Invalides, dont le dôme en or se profile au loin à gauche, au Grand Palais, à droite, siège de maintes expositions, et son vis-à-vis, le Petit Palais.

Au pied de la colline de Chaillot, voici le musée d'Art moderne, dominé plus loin par le palais de Chaillot, face au pont d'Iéna et à la gigantesque tour Eiffel, entourée des jardins du Champ-de-Mars... C'est encore une perspective unique à l'échelle mondiale.

Puis une transition : à gauche, les quartiers prolétaires de Grenelle et Javel, avec leurs usines et leurs stocks ; et, à droite, les « beaux quartiers » de Passy et d'Auteuil, avec leurs buildings modernes.

Le métro aérien vrombit sur son viaduc au pont de Bir-Hakeim ; à gauche, le célèbre « Vel' d'Hiv' »... En figure de proue du pont de Grenelle, voici la « Liberté éclairant le monde », réplique miniature de la célèbre statue de Bartholdi du port de New York.

« Au pont Mirabeau coule la Seine... » cher à Guillaume Apollinaire ! Mais coule la Seine vers la limite aval de Paris que nous dépassons au pont d'Auteuil et son inutile et vétuste viaduc.

BANLIEUE

Notre navire suit son chemin autour de l'île Seguin et des gigantesques installations de la Régie Renault. Nous apercevons à gauche, au loin, les vertes frondaisons des coteaux de Saint-Cloud. Et notre pilote va virer de bord avant le pont de Saint-Cloud, pendant que nous achevons, avec les cafés, notre excursion nautique par le retour jusqu'au pont de l'Alma, où tout le monde débarque, ayant encore dans les yeux éblouis tant de merveilles historiques !

DEBARQUEMENT CHEZ RITTER

L'ami Ritter a tenu parole et accueille lui-même chacun. Et ce n'est pas une petite affaire qu'offrir le vin de l'amitié à quelque mille personnes. Sur le quai, se retrouvent d'anciens amis séparés

ÇA, C'EST PARIS !

Le personnel du bord s'affaire pour accélérer le service. Mais, avec gentillesse, les passagers attendent patiemment en prenant l'apéritif et en échangeant leurs impressions sur la matinée, et les Parisiens se transforment spontanément en guides bénévoles pour indiquer aux provinciaux les ponts sous lesquels ils passent et aussi les monuments chargés d'histoire qui défilent sous leurs yeux. Nos modernes nefs font le tour de l'île Saint-Louis tant chanté par le monde. Et les cicerones férus sur l'histoire de Lutèce sont intarissables, cependant que les touristes usent de la pellicule afin de rapporter des souvenirs durables de cette grande journée. Au pont de la Tourneelle, sainte Geneviève, patronne de Paris, surveille l'horizon. Mais nous voici à la pointe de l'archevêché, à l'ombre de Notre-Dame, site sans doute le plus splendide du vieux Paris.

Puis longeant la rive droite, nous passons devant l'île de la Cité, l'Hôtel-Dieu et le marché aux fleurs à gauche, tandis qu'à droite se dresse la tour Saint-Jacques, au-dessus du Châtelet et son théâtre célèbre, avec son vis-à-vis « Sarah-



4 Mai 1958. - Après le repas fraternel sur les bateaux-mouches, le vin de l'amitié a été offert sur les quais de la Seine, par notre ami René RITTER.

depuis des années, qui se sont connus au camp maudit, ou des familles qui firent ensemble maints pèlerinages. Sur des chevalets sont exposées les photos prises pendant le congrès et à l'inauguration du monument. Chacun fait son choix et ses commandes. On achète aussi le « disque-souvenir de la Résistance et de la Déportation » édité spécialement par l'Amicale de Mauthausen.

Puis des groupes s'égaillent alentour : il y a tant à voir ! Beaucoup vont sur les promenades du cours Albert-1^{er} et sur les Champs-Élysées.

LA MONTEE A L'ETOILE

Mais le rendez-vous pour l'Etoile approche. Dès 17 h 15 déjà les premiers pèlerins se rassemblent à l'angle de l'avenue George-V et des Champs-Élysées. La foule des promeneurs dominicaux est habituée à ces rassemblements quotidiens qui, chaque soir, vont ranimer la Flamme sur la dalle sacrée du Soldat Inconnu de la guerre 1914-1918. Les badauds sont cependant moins accoutumés à ce qu'ils voient aujourd'hui : des déportés en « rayés », dont beaucoup arborent les décorations que leur ont valu leurs actes de résistance à l'ennemi hitlérien dans la lutte qui précéda leur arrestation et leur calvaire...

Les drapeaux claquent fièrement devant le groupe imposant. Des gerbes et triangles fleuris sont portés par d'anciens déportés. De chaque côté de notre groupe, des gardiens de la paix arborant la fourragère rouge font une haie d'honneur.

Dans un silence impressionnant, l'Amicale de Mauthausen monte vers l'Arc de Triomphe. La foule

des spectateurs rend un hommage silencieux à ceux qui souffrirent et moururent pour la liberté, contre l'esclavage ! Sur l'immense place de l'Etoile, la circulation est interrompue et les moteurs d'un millier de voitures sont aussi silencieux.

LE TOMBEAU DE L'INCONNU

Voici l'Arc de Triomphe sous lequel repose l'Inconnu... La dalle émet sa flamme que va ranimer Emile VALLEY, entouré d'un papa et d'une maman dont les fils sont morts à Mauthausen, tandis que sont déposées les couronnes et que la chorale entonne le *Chant des Partisans*, puis *La Marseillaise*, dont les strophes sublimes sont reprises en chœur par tous...

Et la manifestation prend fin, tandis qu'à l'ouest, le soleil vers son déclin darde encore sur une inoubliable journée commémorative d'une grande épopée et d'une cruelle odyssee.

Et chacun se sépare. Une partie des congressistes, avec les internationaux, vont dîner dans un restaurant porte Maillot. Des rendez-vous sont pris, des provinciaux veulent encore voir Paris ; d'autres, plus pressés, repartent. Mais tous ces amis, « l'Amicale » enfin, conserveront toujours le souvenir du congrès de Paris et de la journée inaugurale du monument, de « leur » monument. Ils sont sûrs de leur amitié nouée dans la lutte ou dans le malheur, toujours dans l'honneur patriotique.

Non ! le souvenir de nos morts ne s'éteindra jamais. Et tous renouvellent le serment de rester toujours unis au sein de l'Amicale de Mauthausen, pour qu'il n'y ait jamais plus de camp de Mauthausen !

Alex BALLU.



4 Mai 1958. - Arrivée du cortège à l'Arc de Triomphe pour y ranimer la Flamme en commémoration du 13^e anniversaire de la Libération du camp.

ALLOCUTIONS PRONONCEES au Cimetière du Père-Lachaise à l'Inauguration du Monument de Mauthausen

ALLOCUTION D'EMILE VALLEY

An nom de l'Amicale, permettez-moi de remercier :

M. le président de l'Assemblée nationale et son représentant le général Marquand ;

M. le ministre des Anciens Combattants et son représentant M. Micallef, directeur adjoint au ministère ;

M. le président du Conseil municipal de Paris ;

MM. les ambassadeurs et leurs représentants ;

MM. les préfets ;

les délégations étrangères de Mauthausen ;

MM. les délégués de toutes les Associations de déportés et anciens combattants représentées ici.

5 mai 1945 — 4 mai 1958.

Treize années se sont écoulées entre ces deux dates, treize années pendant lesquelles, au sein de notre Amicale, les liens qui unissaient les rescapés de Mauthausen se sont renforcés, treize années pendant lesquelles des liens de forte et durable amitié se sont forgés et ont uni les rescapés aux familles de nos camarades morts pour la France au camp de Mauthausen et dans ses commandos.

Je veux vous remercier tous de tout cœur d'avoir participé avec un tel élan à l'érection de notre monument.

Il est vraiment le nôtre, celui de l'Amicale tout entière... construit à l'aide des souscriptions venues de tous les coins de France, souscription versées par les rescapés, les papas, les mamans, les épouses, les enfants, les frères et sœurs de nos camarades disparus.

Dons et souscriptions versés aussi par nos camarades étrangers que nous remercions chaleureusement.

Leur geste nous permet de mesurer combien est grande la fraternité née dans les camps, fraternité qui nous unit au-delà des frontières.

Ce monument est le vôtre, chères familles de nos camarades disparus, vous pourrez là, dans le recueillement, retrouver la présence de ceux qui n'ont jamais repris leur place au foyer...

Je remercie aussi le Conseil municipal de la ville de Paris et les Conseils généraux de France qui nous ont apporté leur aide en votant une subvention pour notre monument.

Je veux adresser un remerciement tout particulier aux membres de la délégation française du ministère des Anciens Combattants en Allemagne qui manifestent toujours la plus grande bienveillance à l'égard des familles et des rescapés de Mauthausen ; grâce à eux le granit extrait des carrières de Mauthausen a pu être ramené en France.

Enfin, je remercie chaleureusement Gérard Choain, sculpteur, ex-prisonnier de guerre, qui a fait gracieusement la maquette et dirigé les travaux d'érection de notre monument.

Par son geste généreux il a tenu à participer dans une large mesure et de tout son cœur à l'hommage que nous rendons à nos camarades disparus.

Le 4 mai 1958 est pour notre Amicale une grande date car aujourd'hui nous voyons la réalisation de l'un de nos plus chers désirs.

En érigeant ce monument, « notre Monument », fait avec du granit de Mauthausen, nous voulons :

— rendre un hommage public et solennel à ceux qui sont tombés à nos côtés, victimes de la barbarie nazie ;

— donner aux familles de nos camarades disparus un petit coin de France où elles pourront retrouver le souvenir de l'être cher enlevé à leur affection ;

— enseigner aux générations futures ce que furent la résistance et la déportation de ceux qui luttèrent pour la liberté et l'indépendance de la France.

A vous maintenant, mes camarades qui avez offert votre vie pour un idéal de justice, de liberté et de paix, à vous qui connaissez la valeur d'un serment, nous jurons solennellement de continuer votre combat, de mettre tout en œuvre pour les lendemains meilleurs pour qu'il n'y ait PLUS DE GUERRE et jamais plus de Mauthausen.

Adieu mes camarades, soyez persuadés que forts de votre souvenir, nous n'oublierons jamais.

ALLOCUTION DE M. HAY

sous-préfet

au nom des familles de disparus

Monsieur le ministre,

Monsieur le président du Conseil municipal,

Mesdames, messieurs,

En me confiant la charge de parler en ces lieux au nom des milliers de familles de déportés français morts au camp de Mauthausen, notre ami, M. Valley, a bien voulu me décerner un honneur dont la difficulté, de prime abord, n'a pas manqué de m'effrayer.

Une telle somme de souffrances et de deuils, tant de situations désespérées, tant de misères cachées — les plus grandes certainement d'ailleurs —

m'avaient en effet convaincu de l'inutilité de ma tâche. Les grandes douleurs sont muettes, et en parler, les analyser, paraphraser ce que nous avons tous éprouvé, nous les familles, les déprécie et leur enlèvent ce mérite du premier feu auquel nous tenons.

Qu'ajouter d'ailleurs aux témoignages poignants de ceux qui y étaient — sans eux, les nôtres seraient deux fois morts, car de leur fin nous n'aurions jamais rien su — au témoignage de notre distingué président, M. le professeur GILBERT-DREYFUS, qui, dans son inoubliable *Cimetière sans tombeaux*, nous a fait toucher du doigt les plaies en nous plaçant au cœur de l'angoisse.

Nos souffrances sont d'un autre ordre, et si les familles tiennent malgré tout à exprimer aujourd'hui les sentiments qu'elles ont tumultueusement éprouvés, c'est qu'elles s'estiment comptables du souvenir de leurs chers disparus.

L'historien de l'époque romaine la plus tourmentée, SALLUSTE, prophétisait : « En toute chose, la fortune est maîtresse souveraine et c'est son caprice plutôt que la justice qui magnifie certains faits, alors que d'autres, non moins insignes, tomberont irrémédiablement dans l'oubli. »

Notre volonté est précisément de leur épargner cet oubli et pour ce faire, d'évoquer en préambule à leurs épreuves dont seul un déporté peut vous parler, nos propres angoisses, notre commun lot : Oh ! je sais, chacun de nous à son histoire, mais une histoire dont le déroulement et plus encore l'épilogue sont identiques. Ils étaient, paraît-il, pressés mais polis, les gens de la Gestapo, lorsqu'ils arrêtaient mon père et ma mère. En recevant au parloir leur linge déchiré et ensanglanté, nous avons compris qu'on les frappait. Nous les avons tous entraperçus furtivement, au fond d'une cour, dans un couloir, ou, fascinés et souriant néanmoins, entre les grilles d'une cellule. Nous avons caché des lettres au fond des thermos, soudoyé pour les voir, un sergent fourrier, consulté des avocats, écrit à la Croix-Rouge internationale.

Nous avons tous vu l'envers des barreaux, c'est-à-dire que nous nous sommes laissé prendre aux apparences. « Notre raison, disait Pascal, est toujours déçue par l'inconstance des apparences. » Un sourire, un signe et l'espoir renaissait. Nous avons cru aux évasions, à la non-exécution des peines de mort, à la sécurité même d'un transfert en Allemagne.

Et d'illusion en illusion, nous avons dû, peu à peu, nous convaincre, malgré notre volonté de ne pas y croire, que leur sort était bien celui dont nous entretenait chaque soir, avec cet arrière-fond de brouillage qui rappelait une litanie, la radio de Londres.

Les illusions passées, il nous reste des souvenirs ; « un cœur toujours nourri d'amertume et de pleurs » ; un espoir aussi.

Cet espoir, c'est à vous tout d'abord, cher M. VALLEY, et à l'Amicale de Mauthausen qui, inlassablement et sans parti pris, avez renoué les fils de tout ce qui pouvait nous unir, nous familles, et vous déportés, que nous le devons. Nous vous devons un particulier hommage et je suis convaincu de



tant bien. » Nous voudrions que de l'horrible tragédie que vous avez vécue, camarades déportés, et que nous avons, nous, subie, on puisse dire : à nos dépens et aux vôtres sur votre chair et la leur, l'empreinte du mal a été marquée de si tragique façon qu'elle assurera, aussi longtemps que des hommes dignes de ce nom s'en souviendront, la nécessité du triomphe des forces de vie.

ALLOCUTION DU PROFESSEUR GILBERT-DREYFUS

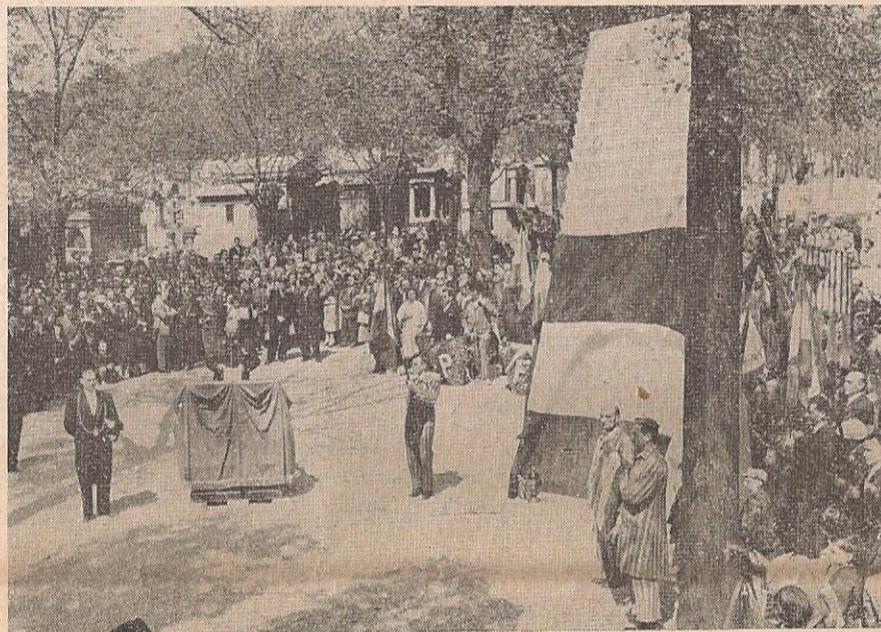
président de l'Amicale de Mauthausen

En ce début de mai 1958, treize années se sont écoulées depuis que s'ouvraient les portes de la forteresse de Mauthausen, les portes de l'enfer, laissant refluer vers la vie une poignée de miraculés.

Et ces miraculés regardaient obstinément le ciel bleu, image de la liberté recouvrée, ce ciel bleu d'Autriche si longtemps obscurci par la fumée des fours crématoires.

En songeant à tous nos compagnons, à tous nos frères dont ces crématoires avaient distillé les cendres, nous avons fait le serment de ne jamais les oublier et de ne jamais oublier la leçon de leur calvaire.

Pendant treize ans, nous n'avons pas cessé de penser à ces morts, nous n'avons pas cessé de méditer sur les raisons et les circonstances de leur mort. Depuis treize ans nous vivons avec leurs ombres. Et les ombres de nos



4^e Mai 1958. - Inauguration du Monument.

Monsieur MICALEFF représentant le Ministre des Anciens Combattants prononce l'allocution.

absents nous ont aidé à vivre ici, comme la présence de nos camarades de chair et de courage nous avait aidés à vivre là-bas.

Le mémorial que l'on inaugure aujourd'hui concrétise notre serment : il est le témoin de notre reconnaissance et de notre fidélité !

Il est dur de mourir loin de sa patrie. Désormais, le déporté de Mauthausen que nous honorons aura symboliquement réintégré la France, et, dans le feuillage neuf de ce printemps, c'est, à chaque aurore, le chant des oiseaux de France qui le bercera.

Compagnons de misère, nous vous devons bien cet apaisement. Combien souvent n'avons-nous pas été hantés par le distique du poète :

Certe, ils doivent trouver les vivants bien ingrats

De dormir comme ils font, chaudement, dans leurs draps.

Compagnons de lutte, ne nous jugez pas trop ingrats ! Dans ce monde retrouvé sans vous et qui n'est pas encore, hélas ! celui que méritait votre sacrifice, nous n'avons jamais renié notre idéal commun. Vous avez combattu avec nous pour la libération de la patrie et pour la paix. Vous avez combattu pour le devenir de l'homme, pour la sauvegarde de cette humble chose sacrée qu'est l'être humain.

Ces marches de granit, taillées dans le granit même de la carrière où ont péri des milliers d'entre vous, évoquent l'escalier aux 186 marches qu'il fallait gravir pliés sous d'énormes blocs de pierre. L'homme que nous y voyons tituber s'arc-boute encore et résiste dans son agonie au poids brutal de la matière. « Quand l'univers l'écraserait, a dit Pascal, l'homme serait encore plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt. »

Mais l'univers ne pourra jamais écraser l'homme. Sur 13 000 Français déportés à Mauthausen, 10 500 ont succombé à l'épuisement, à la famine, à la maladie, aux coups de matraque ou dans la chambre à gaz ; depuis le retour, plusieurs centaines d'autres sont morts des suites de leurs souffrances.

Tous, combattants volontaires dressés contre l'injustice et l'oppression. Tous, fidèles à la mission de la France dans le monde. Tous, défenseurs de son rayonnement et de sa grandeur. Oui, tous : ceux des Forces françaises libres et ceux des Forces françaises de l'intérieur, ceux de Bir-Hakeim et du Monte-Cassino, du Vercors et de Bretagne, les fusillés du Mont-Valérien, et ceux qui, à Dachau, à Auschwitz, à Buchenwald comme à Mauthausen, sont tombés parce qu'ils n'avaient pas désespéré de la France.

Les grandes causes ne sont jamais tout à fait perdues. Dans le cœur de la jeunesse qui s'appête à affronter son lourd destin, dans les écoles et les universités, dans les usines et dans les champs, au sein du peuple entier, nous sentons sourdre une chaleur de sentiment, une soif d'idéal, qui seront les meilleurs garants de la victoire du bien sur le mal, du beau sur le laid, de la vérité sur le mensonge.

L'âme de nos morts retourne à la vie : elle galvanise notre énergie.

Puisse ce monument enseigner à nos fils et aux fils de nos fils qu'il y a toujours eu des Français dignes de la France, prêts à se sacrifier eux-mêmes pour que l'idéal français ne soit pas sacrifié, et que le flambeau s'en transmette aux générations à venir !

traduire nos sentiments unanimes en vous exprimant notre plus chaleureuse gratitude.

Avec une délicatesse qui ne pouvait être prise pour de la méconnaissance car votre mémoire est aussi fidèle que votre cœur est généreux, vous avez sur leurs traces guidé nos pas, rappelé les étapes de leur calvaire, satisfait avec d'infinis ménagements les curiosités de ceux et celles qui, en rassemblant tels ou tels témoignages, tentent toujours vainement d'alimenter un rêve insensé ou de prolonger au-delà des souvenirs communs un muet dialogue avec ceux qui ne sont plus.

Leur innombrable cohorte pèse sur nous ; sur nous qui avons été pour eux l'image de la maison, du foyer et de la patrie, celle de la liberté ravie (une image, pas pour autant des passifs). Puissions-nous maintenant réfléchir la leur et aux côtés des trop rares héros qui ont survécu, et que nous saluons tous avec une particulière affection, faire entendre ce que pourrait être leur message : « Les enfants d'un héros, clame Oreste dans les Choéphores, sautent son nom de la mort ainsi que le liège retenait le filet sauve des eaux profondes le réseau de lin. »

Oreste songeait à la vengeance, et nous l'avons poursuivie aussi, dans la justice ; nous la poursuivrions encore avec passion contre le crime mais notre esprit s'égarait devant des complications tacites, des lâchetés, devant la superstition des responsabilités collectives.

Nous voulions un monument, un symbole, une tombe où nous puissions nous recueillir, un coin de terre dont nous puissions dire : c'est un peu d'eux.

Nous l'avons maintenant et nous ne saurions assez marquer notre gratitude à ceux qui ont œuvré pour sa réalisation.

Nous ne pourrions oublier ni leurs souffrances, ni leurs espoirs, ni leur patience, ni même leur résignation et si ce monument doit aux passants en donner le témoignage, nous pensons que leur exemple doit porter plus loin.

Ces degrés inégaux, marqués et pathétiques, qui symbolisaient pour eux les affres de la vie et parfois la difficile ascension vers la mort, seront pour nous symbole d'amitié, de chemin parcouru en commun, d'élévation vers la vie.

D'une mauvaise tragédie, Fénelon disait : « On y veut mourir en s'y por-

ALLOCUTION DE M. MICALLEF

directeur du ministère des Anciens Combattants, représentant le ministre

Monsieur le représentant du président de l'Assemblée nationale,
Monsieur le président du Conseil général,
Monsieur le représentant du président du Conseil municipal,
Monsieur le professeur, président de l'Amicale nationale,
Mesdames, messieurs,

M. le ministre des Anciens Combattants désirait assister à l'inauguration du monument élevé à la mémoire des déportés disparus à Mauthausen. Mais la démission du gouvernement ne lui permettant plus de prendre part à de telles manifestations, il m'a chargé de vous exprimer ses regrets.

Les héros dont ce monument doit perpétuer le souvenir et glorifier la mémoire sont morts pour avoir défendu l'indépendance de leur patrie et leur liberté d'homme. Ils ont peiné, ils ont souffert, ils sont morts dans des conditions d'une atrocité telle que notre esprit peut à peine les imaginer. Il ne reste plus rien d'eux puisque leurs corps ont été brûlés et leurs cendres dispersées.

Dans ce cimetière du Père-Lachaise, où tant de générations reposent dans le calme et la paix, on sent davantage combien, comme vous l'avez dit, M. le président, il est non seulement dur de mourir loin de sa patrie, mais encore cruel de ne même pas laisser une tombe sur laquelle ceux qui vous aiment peuvent se pencher.

Pour quelques-uns, cependant, la cruauté de ce sort a pu être adoucie. Les fours crématoires s'étant éteints faute de carburant, les monceaux de cadavres trouvés auprès d'eux ont dû être ensevelis en hâte dans des fosses communes ouvertes notamment sur l'ancien terrain de football des SS. La mission du ministère des Anciens Combattants s'est donnée pour tâche la recherche des nôtres parmi les trois mille cent soixante-cinq corps ainsi ensevelis à Mauthausen et à Gusen. Elle a pu retrouver deux cent vingt-neuf corps de Français dont cent soixante-neuf avec certitude, ont été rapatriés et reposent maintenant dans la terre natale, objets des soins et de la pieuse vénération de tous.

Le ministère des Anciens Combattants a voulu aider, par tous les moyens dont il dispose, l'entreprise de votre Amicale nationale. Le granit dont est fait le monument que nous inaugurons aujourd'hui a été transporté par ses soins depuis la sinistre carrière de Mauthausen. Sur l'intervention des autorités françaises, le camp et la carrière ont été placés sous la protection de la législation autrichienne sur les monuments historiques.

Mesdames, Messieurs, il faut que toutes ses souffrances ne soient pas perdues. Devant ce monument qui doit en perpétuer le souvenir, nous devons prendre la résolution farouche de tout faire pour en empêcher le retour.

A l'occasion de l'inauguration du monument,
l'Amicale de Mauthausen vient d'éditer

LE "DISQUE DU SOUVENIR"

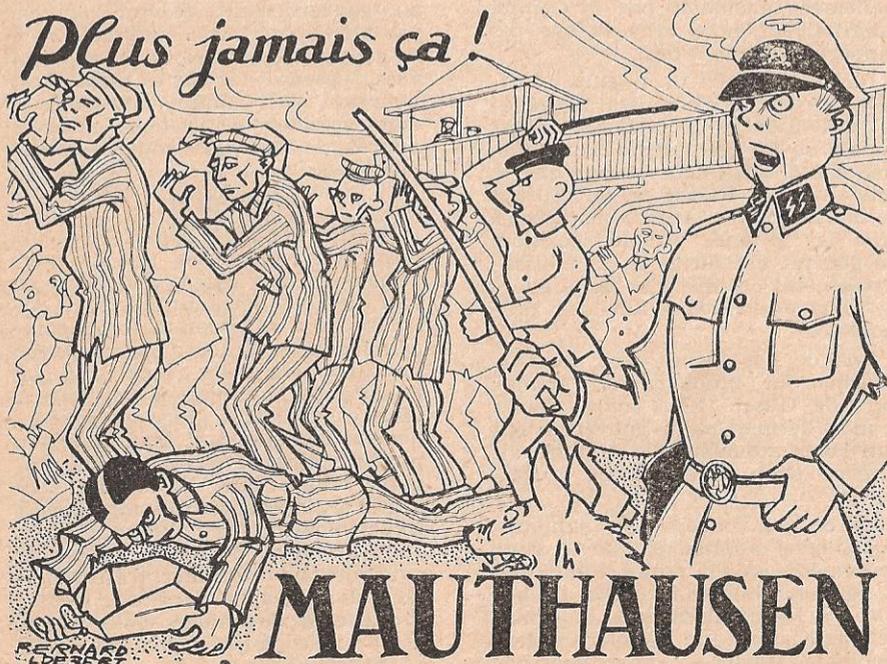
de la Résistance et de la Déportation

- Y sont gravés : 1° - Le Chant des Partisans
2° - La Marseillaise
3° - Le Chant des Marais
4° - Le Chant d'Espoir

De plus le Poème d'Aragon "LA ROSE ET LE RÉSÉDA"
est imprimé sur le verso de la pochette.

Ce disque 45 tours est à votre disposition à l'Amicale de Mauthausen
10, Rue Leroux, PARIS-16^e - C. C. P. 5331-73

Prix : 800 F. - Port : 50 F.



Voici quelques lettres reçues à l'issue de l'inauguration du Monument de Mauthausen

Moscou, le 29 avril 1958.

Qu'il me soit permis de vous féliciter et à travers vous toute l'Association à l'occasion de l'inauguration du monument consacré aux anciens déportés de Mauthausen tombés dans la lutte contre les nazis pour l'honneur et l'indépendance de leur patrie, pour la sauvegarde de la civilisation. Gloire éternelle aux combattants antifascistes. Je vous prie de transmettre mes salutations fraternelles et mes meilleurs vœux, de bonheur et santé aux familles de ces héros disparus.

Je salue tous les patriotes français qui ont participé à la création de ce monument grandiose. Je partage votre joie. Je regrette infiniment de n'avoir pas pu participer moi-même à la création de ce monument et assister à son inauguration pour des raisons indépendantes de ma volonté. J'aurais bien voulu venir à Paris. J'espère que j'aurai tout de même la possibilité de venir à Paris un jour et déposer moi-même une gerbe devant le monument de ces héros disparus. En terminant cette courte lettre, je tiens à féliciter tout particulièrement les dirigeants de l'Association française de Mauthausen qui ont mené la tâche jusqu'au bout, jusqu'à l'inauguration de ce monument, à la grande joie de toute l'humanité progressiste.

J'adresse tout particulièrement mes salutations au camarade Valley et à ses amis avec lesquels j'ai eu le plaisir de faire connaissance à Prague en 1957.

Avec mes amitiés.

N. KOTCHAROV,
ancien partisan et déporté.

Merci, du fond du cœur, pour le monument du Père-Lachaise; vous seul pouvez savoir ce qu'il représente pour moi; les cendres qu'il renferme ne sont pas celles de mon mari; elles le pourraient être; elles le sont peut-être.

Quoi qu'il en soit, il y a, à Paris, une tombe où, périodiquement, je viendrai pour lui; c'est là, ce que je n'ai jamais osé espérer. Merci, de tout cœur.

Et je veux vous dire ceci encore: je vous ai parlé de l'apposition de plaques particulières; c'était une hérésie! Je ne l'ai compris que lundi matin lorsque je suis retournée seule au Père-Lachaise.

Oui, j'ai vu les autres monuments, seule et tranquille. Et je suis heureuse de vous dire combien le nôtre m'apparaît à la fois précis, poignant; sa grande netteté si évocatrice des douleurs qui vous furent imposées, de votre résistance malgré tout en fait, pour moi, le meilleur.
J'y viendrai souvent!

Mme BARRAT,
Veuve de Léon Barrat,
Mlle 99 076, décédé le
23-3-1945 à Mauthausen.

Orléans, le 2 mai 1958.

Je vous remercie de votre délicate attention et de votre souvenir. J'aurais été content de me retrouver au milieu des camarades après-demain, de renouer tant de souvenirs de la commune misère.

Mais croyez que je serai de pensée et de cœur avec vous, pensant aux camarades qui nous ont quittés, mais aussi aux vivants. Voudriez-vous à l'occasion, dans une réunion ou dans un repas, être mon interprète auprès des camarades pour leur dire que ce n'est pas par indifférence que je suis absent de ces manifestations, mais que je suis intimement présent d'âme et de cœur au milieu d'eux.

Et si vous les rencontrez, vous pouvez dire mon souvenir spécial à M. DE BOUARD, à RITTER, à A. BERTRAND, à PICARD, à RABATE, au docteur FICHEZ, à WETTERWALD, à GIORGETTI, à P'tit Louis LAGARRIGUE, au docteur GILBERT-DREYFUS, à R. SOUCHERE, à R. BAILLY, à M. VASSEUR.

Je mets les noms en vrac comme ils me viennent. Ils me pardonneront de ne pas être absolument fidèle à l'ordre qu'exigerait le protocole. Dans le cas, c'est la sincérité du souvenir qui compte. Et si jamais les circonstances vous amènent à Orléans, ne manquez pas de passer au Grand Séminaire: on aura tant de choses à évoquer.

Adieu! Bonnes journées du souvenir dans la fidélité jurée aux morts et aux vivants.

Abbé Jean DUTAUD,
ancien de Mauthausen.

En vol, le 9 mai 1958.

Enfin, oui je dis enfin, un moment de libre pour t'écrire et te remercier pour la journée inoubliable que l'Amicale dont tu es l'âme généreuse nous a fait passer le dimanche 4 mai.

Couvrir des pages de mots ne te dirait pas ce que ma famille et moi avons ressenti en cette journée du souvenir, certes, mais aussi de l'amitié, de la fraternité.

Claude FREDIX,
frère d'Antoine FREDIX (F.T.P.F.),
mort à Melk, le 8-7-1944.

Turin-Saluzzo, 19 mai 1958.

Ma femme et moi n'avons pas de mots pour vous remercier de la cordiale hospitalité reçue à Paris de toute l'Amicale française, dans chaque manifestation des belles journées que nous avons vécues et en particulier pour l'exquise courtoisie avec laquelle vous nous avez reçus dans votre maison.

Nous avons pu constater que la fraternelle solidarité mûrie au camp de Mauthausen est encore présente dans notre cœur, comme dans notre esprit.

Nous formulons de tout cœur le vœu d'une heureuse solution des problèmes d'aujourd'hui qui remuent la France, mais cet espoir pour nous est une certitude parce qu'un pays grand, démocratique et civil comme le vôtre, saura surmonter cette triste situation (comme vous en avez déjà beaucoup surmonté au cours de votre histoire) et marcher de nouveau vers un avenir de paix.

Nino BONELLI,
ancien déporté de Mauthausen,
vice-président de l'Association
des Anciens Déportés italiens.

La Haye, le 20 mai 1958.

Egalement au nom des autres amis Hollandais, je tiens à vous remercier encore une fois pour tous les bons soins et la sphère de jovialité dont nous nous sommes réjouis les 3 et 4 mai.

L'organisation parfaite du congrès et des cérémonies, favorisés d'un beau temps, a sans doute laissé une impression inoubliable à tous les participants.

Il est difficile d'expliquer en paroles le symbolique du monument. Surtout parce que quantité de nos amis personnels ont succombé de la façon reproduite par le monument, nous espérons que ce memento mori fera remémorer tout ce que nous avons tous subi.

G. PAARDEHAAR,
ancien de Mauthausen.

COMPTE-RENDU du COMITE INTERNATIONAL de MAUTHAUSEN

Vendredi 2 mai, 15 heures. Sur le parvis de la mairie du 3^e arrondissement de Paris, quelques voitures stationnent, portant banderoles du Comité d'Organisation du Congrès de Mauthausen. En face, le square du Temple égaye de ses frondaisons le vieux quartier des Enfants-Rouges.

Les délégués commencent à arriver, bientôt suivis par le groupe des « Internationaux », c'est-à-dire les délégués du Comité International de Mauthausen qui représentent aujourd'hui dix nations sans compter la France.

A 15 h 30, la séance est ouverte dans la salle des Commissions. Au bureau ont pris place: P. PICOT, E. VALLEY (France); H. DURMAYER (Autriche); J. GELDOLF (Belgique); Dr SORDO (Italie); O. WAHL (Allemagne Fédérale); PARRAGI (Hongrie); M. IVANOFF (Bulgarie); J. P. KOLBACH (Luxembourg); PETROVIC (Yougoslavie).

C'est J. GELDOLF (Belgique) qui préside cette séance. Il ouvre la réunion en saluant la nombreuse assistance. Il exprime ses chaleureux remerciements aux camarades français qui ont organisé cette rencontre à la veille de leur Congrès national. Il dit la grande estime qu'il a personnellement pour les Français, estime partagée d'ailleurs par tous les délégués internationaux, depuis les jours terribles de la déportation.

Puis il donne connaissance de la liste des représentations. Dix nations: Italie, Allemagne fédérale, Luxembourg, Belgique, Bulgarie, Autriche, Hollande, Hongrie, Yougoslavie, Espagne. Il y a de plus un délégué de la Fédération internationale des Résistants. (Les visas d'entrée en France n'ayant été délivrés à nos trois camarades polonais que le 3 mai, il leur a été impossible de se joindre à nous.)

Il donne ensuite la parole à H. DURMAYER, secrétaire du C. I., qui lit les différents points de l'ordre du jour:

1^o Rapport des différentes délégations.

2^o Discussion et adoption d'une résolution sur le projet de l'ossuaire de Mauthausen.

3^o Création d'une commission historique, discussion sur les tâches de cette commission, discussion sur les propositions concernant l'aménagement d'un musée dans l'ancien camp de Mauthausen.

4^o Discussion sur le projet de voyages et échanges de visites d'anciens déportés de Mauthausen dans différents pays.

5^o Discussion sur la question du « Centre de documentation d'Arolsen ».

6^o Conservation des lieux de commémoration dans les commandos du camp.

7^o Cotisations des amicales affiliées.

Il souligne que le camp de Mauthausen a été classé monument historique et national par la Chambre des députés autrichienne et par cela la préservation du camp central est assurée. Il n'en est pas de même pour les commandos: Melk, Hartheim, Gusen, Ebensee, etc.

Il signale que les autorités locales autrichiennes ont projeté de transférer à Mauthausen le four crématoire de Gusen et demande que le Comité international intervienne pour qu'il soit laissé à Gusen.

Il dit qu'il faut prendre position dans chaque pays pour que la cotisation demandée (50 dollars par an) soit versée au Comité international.

DUMAYER donne lecture d'une lettre de l'association de Moscou ap-



2 Mai 1958. - Réunion du Comité International: (Otto WAHL (Allemagne) E. VALLEY (France), H. DURMAYER (Autriche) J. GELDOLF (Belgique).

portant les souhaits des Soviétiques; de celle de Tchécoslovaquie et de la République démocratique allemande contenant également des adresses de salutations.

Le président donne la parole à VALLEY (France).

Il se félicite de l'extension du Comité international de Mauthausen puisque maintenant l'U.R.S.S. s'y est jointe officiellement. Notre but commun reste de perpétuer la mémoire de tous les camarades qui y sont morts. Et, pour ce faire, indépendamment des monuments nationaux qui peuvent s'ajouter à ceux qui déjà y sont érigés, notre action commune doit être axée sur la construction d'un ossuaire, « le Douaumont de la déportation », et monument essentiel pour rassembler dans une sépulture décente tous les restes de nos camarades non identifiés. Les documents du Comité d'histoire de la déportation indiquent qu'il y aurait encore entre 30 000 et 40 000 squelettes enterrés dans des fosses communes, nous devons les rassembler dans l'ossuaire, avec les corps exhumés récemment et non identifiés, mis dans les petits cercueils et rangés dans l'ancien garage des SS du camp. Nous ne pouvons tolérer qu'ils y restent. Il faut que soit construit l'ossuaire par lequel nous donnerons une sépulture digne à nos camarades et rappellera aux nombreux visiteurs qui se rendent au camp (120 000 en deux ans) ce que fut la déportation.

Nous avons envoyé des demandes à tous les gouvernements intéressés par l'intermédiaire du ministère des Affaires étrangères de France.

Hélas! peu de réponses nous sont parvenues.

Néanmoins nous savons que la République fédérale et la République démocratique allemandes sont prêtes à faire un geste.

Les gouvernements de Hollande et du Luxembourg sont prêts aussi à verser leur quote-part, mais ne veulent pas être les seuls à participer financièrement.

C'est pourquoi il importe que les sections du Comité international agissent auprès de tous les gouvernements respectifs.

Le gouvernement belge est disposé à verser sa participation et a fait un premier versement à cet effet à l'amicale belge de Mauthausen de 25 000 francs belges, soit 250 000 francs français.

La France a promis d'inscrire à un prochain budget une subvention de 12 millions de francs.

Des demandes sont en cours par nos camarades italiens auprès de leur gouvernement.

Il faut donc intervenir de nouveau par le canal officiel et par le truchement des sections.

Si les gouvernements ne nous accordent pas de subventions suffisantes, il sera nécessaire d'envisager des souscriptions nationales dans tous les pays intéressés.

D'autre part nous avons protesté avec force, au nom de l'amicale française et au nom du Comité international contre le projet de transfert à Mauthausen du four crématoire de Gusen et des stèles, car nous voulons absolument que sur l'emplacement de Gusen où moururent 30 000 déportés, les témoignages de la barbarie nazie subsistent.

Devant notre protestation, l'ambassade d'Autriche à Paris nous a convoqués pour choisir un endroit à Gusen.

ITALIE

Le docteur E. SORDO, délégué italien, salue fraternellement la réunion. Il apporte des précisions sur la situation du Comité international en Italie. A Rome, Turin, Asti, Saluzzo, il y a beaucoup d'ex-déportés. Ceux-ci combattent ardemment contre le fascisme qui essaie de renaitre, on l'a vu pendant la dernière campagne électorale.

Nous avons, dit-il, des rapports modestes avec le gouvernement italien. Mais quand nous serons officiellement mandatés par le Comité international, nous croyons que ces rapports s'amélioreront.

Il y a en Italie un organisme officiel: c'est le Commissariat général des disparus de la guerre. C'est auprès de lui que nous agissons officiellement. Déjà nous savons que le gouvernement italien est au courant de nos intentions. Aussi nous agissons afin de lui faire prendre position. Le général qui dirige le Commissariat général des disparus de la guerre nous a d'ailleurs fait des promesses.

Une de nos tâches sera de nous attacher au problème du crématoire de Gusen. Nous avons appris le mois dernier que le gouvernement autrichien attendait que la neige ait disparu pour transférer ce crématoire.

En ce qui concerne les exhumations, nous apprenons que le gouvernement italien aurait l'intention de faire réinhumer les restes de nos morts à Mauthausen dans un cimetière militaire de la première guerre mondiale. Mais nous ne sommes pas

d'accord avec lui. Nous voulons que les Italiens morts à Mauthausen et dans ses commandos reposent dans l'ossuaire de Mauthausen.

Il nous intéresserait aussi beaucoup de posséder la statistique des déportés italiens dans tous les camps. Déjà le gouvernement italien possède une grande documentation. Mais nous lui demandons de créer un bureau de documentation. Ce sont là nos principaux sujets d'activité.

Le Comité international doit nous donner une investiture officielle.

HONGRIE

PARRAGI, délégué hongrois, apporte au Comité international son salut chaleureux: « C'est la première fois que nous participons à vos travaux. La cause de notre abstention jusqu'alors a résidé en certaines circonstances politiques. Mais après l'échec de la contre-révolution nous avons décidé de corriger nos fautes. Nous avons aussi pris contact avec l'Association internationale des anciens déportés d'Auschwitz. Et nous avons fondé une organisation des Persécutés du fascisme, qui groupe actuellement 50 000 membres. Plus de 12 000 Hongrois sont morts à Mauthausen. Notre Comité national a fait le 14 avril une collecte nationale pour l'érection d'un monument à nos martyrs.

» A Mauthausen j'ai été profondément impressionné par l'entassement de tous ces petits cercueils dans l'ancien garage SS.

» Nous sommes entièrement d'accord pour joindre notre action à la vôtre afin de hâter la construction de l'ossuaire de Mauthausen.

» Nous irons en pèlerinage le 11 mai avec 24 membres de notre délégation. »

LUXEMBOURG

J. P. KOLBACH, délégué luxembourgeois, remercie le Comité international pour son invitation, dit que malgré le petit nombre de déportés luxembourgeois, l'amicale formée est très active. Au Luxembourg il y a eu 151 déportés. Le gouvernement est d'accord pour la construction de l'ossuaire, mais il réserve sa décision à la décision des autres nations, surtout à celles des pays du Bénélux: France, Belgique, Hollande, etc. Les députés eux-mêmes ont pris parti favorablement.

REPUBLIQUE FEDERALE ALLEMANDE

O. WAHL, délégué de Stuttgart, prend position en faveur de la construction de l'ossuaire de Mauthausen, monument symbolique du souvenir des martyrs. Un comité allemand a demandé pour cela une subvention au gouvernement fédéral, appuyé par un député ancien déporté. Mais le gouvernement fédéral attend, lui aussi, l'accord des autres pays. C'est pourquoi le Comité international doit présider à l'action générale auprès de tous les gouvernements intéressés.

AUTRICHE

H. DURMAYER apporte des informations officielles: « Le gouvernement autrichien n'a pas à ce jour appuyé notre projet, tout demeure lié à la situation en Allemagne fédérale. Grâce à la campagne internationale, nous avons évité que le camp de Mauthausen soit détruit. Mais c'est surtout grâce au gouvernement soviétique si Mauthausen a pu être préservé et est devenu monument historique. Aujourd'hui sont érigés à Mauthausen des monuments commémoratifs de plusieurs pays. Il y en aura d'autres. Cependant nous devons continuer d'être vigilants. Il nous appartient donc d'étendre encore davantage cette action. C'est à nous de lever le rideau de fer de « l'attentisme ».

YUGOSLAVIE

PETROVIC, délégué yougoslave, apporte ses saluts chaleureux :

« Nous n'étions pas membres du Comité international. Mais depuis deux ans, nous avons pris contact avec vous et nous menons l'action avec l'aide de notre gouvernement. Nous avons organisé un pèlerinage qui aura lieu ce mois-ci à l'occasion de l'inauguration de notre monument à Mauthausen.

« Nous sommes groupés en une seule organisation d'anciens prisonniers de guerre et déportés, organisation subdivisée en commissions et sections, selon les camps (Mauthausen, Auschwitz, Dachau, etc.).

« Nous avons l'intention d'écrire une histoire de la déportation et de Mauthausen. Notre travail n'est pas très facile, mais nous le ferons en liaison avec le Comité international, ainsi nous profiterons de votre expérience. Nous sommes d'accord pour la construction de l'ossuaire de Mauthausen. »

BULGARIE

Marin IVANOFF TODOROV :

« Nous apportons notre salut au nom du Comité des Résistants antifascistes bulgares. Il n'y a pas eu beaucoup de déportés bulgares à Mauthausen : 7, 2 seulement sont revenus.

« Nous avons organisé des réunions de résistants antifascistes dans différentes villes. A Sofia, nous avons eu un grand meeting où nous avons évoqué bien des souvenirs.

« Rédacteur dans un journal de radio-cinéma, je dois écrire un ouvrage sur la déportation. J'aurai recours pour cela à la Commission d'histoire du Comité international.

« Comme nous ne sommes que deux anciens déportés de Mauthausen, il ne saurait y avoir d'amicale. Cependant, en ce qui concerne l'ossuaire de Mauthausen, je crois que conscient de l'importance de ce projet, notre gouvernement pourra apporter sa participation financière.

« Nous nous joignons à votre protestation contre la tentative de dispersion de Gusen et Ebensee. Nous protestons aussi contre les tentatives de renaissance du fascisme où que ce soit. »

ITALIE

M^e BONELLI, second délégué italien, demande la parole, dit son accord sur la déclaration du docteur SORDO et fait des propositions pratiques pour la construction de l'Ossuaire qui doit être rapidement réalisé.

« Nous ne pouvons tolérer plus longtemps que les squelettes de nos camarades soient encore entreposés dans le garage des SS. Le gouvernement italien voudrait les inhumer dans un cimetière militaire. Nous respectons les morts de la guerre, mais nous voulons que nos camarades morts à Mauthausen reposent là-haut, dans le camp même.

« Le problème financier étant toujours le même et empêchant de faire ce que nous voulons, je propose qu'une crypte sacrée soit construite, dans laquelle reposeraient les restes de nos camarades. Solution modeste mais moins onéreuse et plus rapide et qui serait complétée ensuite par l'érection du monument. Nous pensons que l'endroit le mieux indiqué serait l'emplacement du camp N° 3, face au « Nouveau Revier ».

BELGIQUE

J. GELDOLF : Nous avons obtenu du gouvernement belge, pour les anciens déportés, une rente de captivité à l'âge de cinquante-cinq ans, de l'ordre de 5 000 francs par tranche de six mois de captivité.

Pour les veuves et les orphelins nous avons obtenu une rente également.

En ce qui concerne les séquelles de la déportation, peu de médecins sont capables de les déceler. Il faudrait organiser à ce sujet une rencontre internationale des médecins anciens déportés. Chez nous, en Belgique, l'Office médico-légal ne reconnaît guère les maux des anciens déportés.

Dans notre activité générale, le

problème principal est la lutte contre la renaissance du fascisme. Il y a déjà un journal infâme qui paraît chaque mois, déversant le mensonge et l'injure et prétendant que la déportation n'a pas existé. Au Parlement, les anciens déportés ont déposé un projet de loi demandant des sanctions et la prison contre ces menteurs.

En ce qui concerne l'ossuaire de Mauthausen, j'ai personnellement contacté le gouvernement dont la réponse fut la suivante : « S'il n'y avait que Mauthausen, oui. Mais il y a 17 amicales ; si nous accordons une aide au comité de Mauthausen, les autres en réclameront autant... » C'est évidemment difficile.

Il faut prendre des mesures particulières. Lorsque l'on va à Mauthausen on voit 8 ou 10 monuments. Les Français ont commencé. Les Yougoslaves auront sans doute le leur au mois de mai. Pour ceux qui ont déjà un monument et dont le gouvernement a déjà versé ce sera difficile.

Si les deux Allemagne acceptent de verser des fonds, à condition que



2 Mai 1958 - Réunion du Comité International

les autres pays en fassent autant, alors nous devons insister auprès de nos gouvernements respectifs.

R. SOUCHERE (France) rappelle : L'Ossuaire, comme il était prévu en premier lieu, était composé de trois parties : crypte, salle du souvenir, le tout surmonté d'un phare. Je pense que le coût de la crypte seule s'élèverait à 20 millions de francs, le montant de tout l'ossuaire étant évalué à 110 millions.

P. PICOT : Ça ne suffira pas, car nous avons pour point de comparaison ce qui va être réalisé au camp de Struthof où sera érigé le Mémorial français de la déportation, et dont le coût s'élève actuellement à 132 millions. En attendant, comme l'a proposé notre camarade BONELLI, il faudra commencer par le plus pressé : la crypte-ossuaire.

VALLEY : Je voudrais ajouter quelques précisions. Ce problème des petits cercueils fait impression sur les visiteurs, mais il n'y a pas que cela : il y a encore dans les terrains et les bois avoisinant Mauthausen environ 30 000 squelettes en fosse commune, absolument abandonnés ; il faudra les exhumer et les transférer dans l'ossuaire.

Il faut contacter tous les gouvernements afin qu'en 1959 nous puissions faire exhumer tous ces corps avec l'aide de la délégation du ministère des Anciens Combattants français en Allemagne.

En conclusion je propose qu'une commission de l'Ossuaire soit constituée. Ce projet est accepté.

D'autre part, une commission des résolutions doit être désignée.

Ces deux commissions se réunissent le samedi matin 3 mai.

BERTOLINI, délégué de la Fédération internationale des résistants, déclare :

« Vous êtes les représentants de tous ceux qui ont lutté contre le fascisme. Votre organisation est lé-

gitime ainsi que vos buts. C'est grâce à vous si les fascistes n'ont pu effacer les traces de leurs crimes et de leur honte. Il ne se passe pas de jour où l'on n'essaie de salir la Résistance. C'est pourquoi notre combat doit continuer dans l'unité.

« Je salue l'activité inlassable de votre Comité international qui sous la direction du professeur GILBERT-DREYFUS, d'H. DURMAYER et d'Emile VALLEY a lutté pour que le camp de Mauthausen soit préservé et lutte encore pour la construction de l'Ossuaire. »

En ce qui concerne Buchenwald, la République démocratique allemande a versé plus de 24 millions de marks pour la construction d'un monument grandiose : une cloche à 60 mètres de hauteur s'entendra à 100 kilomètres à la ronde, dont le son durera treize minutes, afin que les futures générations n'oublient jamais le crime perpétré par les hitlériens.

En ce qui concerne Mauthausen, qui fut un des sommets du raffinement dans la barbarie, nous devons

FUS approuve et demande si les délégués sont d'accord sur les deux points suivants :

1° Que le siège du Comité de l'Ossuaire soit à Vienne et sous la présidence du chancelier d'Autriche FIGL, ancien déporté de Mauthausen ;

2° Sur les apports en nature : main-d'œuvre et matériaux.

Tous sont d'accord.

ARCHIVES D'AROLSEN

M. DURMAYER aborde alors la question des archives d'Arolsen et fait part de son étonnement sur le fait que lorsque les services d'Arolsen reçoivent une demande de renseignements au sujet de la période de déportation d'un rescapé, ils envoient une fiche demandant des renseignements sur la situation actuelle de ce déporté ; ces questions sont jugées inutiles car elles n'ont aucun rapport avec la période de la déportation et semblent un signe d'ingérence dans la vie des intéressés.

E. SERVAIS (Luxembourg) demande que le Comité international élève une protestation et E. VALLEY en est chargé ; il précise que la conservation des archives des camps de concentration est confiée à la Croix-Rouge internationale et le siège est Arolsen jusqu'en 1960, après cette date le fichier sera transféré dans un pays qui n'est pas encore désigné ; certains organismes internationaux demandent que le transfert ait lieu à La Haye ou Strasbourg, VALLEY suggère d'en demander le transfert à Genève plus accessible pour tous, sans les placer pour cela, bien entendu, sous la sauvegarde exclusive de la Croix-Rouge ; il suggère que des personnalités des différentes associations de déportés fassent partie du comité des archives.

Le temps presse, car les délégués doivent être reçus à l'Hôtel de Ville par le président du conseil municipal, aussi la lecture des résolutions est reportée à l'après-midi au cours du congrès.

Voici les résolutions qui furent adoptées à l'unanimité.

RESOLUTION GENERALE

Le Comité international de Mauthausen représentant onze nationalités, réuni à Paris en session plénière du 3 mai 1958, se réjouit des liens fraternels et humains qui unissent tous les rescapés du camp et leurs familles, sans distinction politique ou philosophique.

— Soutient sa volonté de paix et d'union entre tous les peuples et se déclare fermement opposé à l'emploi et aux essais de toutes les armes atomiques, confirmant sa formelle opposition à la course au réarmement ;

— Proteste contre l'inadmissible libération anticipée des criminels de guerre comme par exemple Karl SCHULTZ et Anton STREITWISSER entre autres, et prend l'engagement de s'opposer de toutes ses forces à la renaissance du nazifascisme ;

— Exige que tous les lieux où ont souffert et succombé leurs camarades par la barbarie nazie soient conservés comme témoignage pour les générations futures ;

— Rappelle que des milliers de corps sont encore abandonnés dans des fosses communes, qu'ils doivent être exhumés sans délai et déposés dans l'ossuaire prévu à l'intérieur du monument historique du camp de Mauthausen ;

— Réclame que les travaux de l'ossuaire soient entrepris immédiatement aux fins d'assurer une sépulture digne à ceux qui sont morts pour la liberté du monde ;

— Formule l'espoir de voir tous les gouvernements des pays intéressés participer aux frais d'érection de ce monument à la gloire de nos héros ;

— Enfin, le Comité international de Mauthausen décide de remettre à toutes fins utiles copie de cette résolution à tous ses gouvernements.

La résolution votée au Congrès International sur l'ossuaire de Mauthausen est reportée à la page 11.

SAMEDI MATIN

La réunion est présidée par le professeur GILBERT-DREYFUS.

P. PICOT donne le compte rendu des travaux de la Commission de l'Ossuaire et signale qu'il a été décidé de constituer un Comité d'érection de l'Ossuaire sous la présidence du chancelier FIGL.

E. VALLEY intervient et précise qu'en plus du Comité international de l'Ossuaire, des comités nationaux seront constitués dans chaque pays afin de prendre contact avec les gouvernements respectifs, précise aussi que les pays dont les devises ne pourront être transférées apporteront leur aide en nature par la main-d'œuvre.

Le professeur GILBERT-DREY-

COMPTE-RENDU DU CONGRES DE L'AMICALE DE MAUTHAUSEN

Le professeur GILBERT-DREYFUS en assure la présidence.

Ont pris place à la tribune, à ses côtés : H. DURMAYER (Autriche), BONELLI (Italie), J.-P. KOLBACH (Luxembourg), PARRAGI (Hongrie), Marin IVANOFF-TODOROV (Bulgarie), B. LINDER (Allemagne fédérale), R. PICOT, O. RABATE, P. MABILLE, R. CORBIN, E. VALLEY (France).

Le professeur GILBERT-DREYFUS salue les nombreuses délégations étrangères qui ont assisté la veille et le matin même aux réunions du Comité international et ont tenu à témoigner leur attachement à notre Amicale en assistant à notre Congrès.

Il salue aussi le maire du 3^e arrondissement qui s'adresse aux congressistes en ces termes :

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Je vous apporte le salut amical de tous les membres dirigeants de la maire du 3^e, je l'apporte aux congressistes du camp de Mauthausen, aux rescapés du camp de la mort et je m'incline bien bas devant les victimes d'une atroce barbarie qui fut et restera la honte de l'humanité tout entière.

Je formule tous mes vœux pour votre réunion et souhaite qu'il n'y ait plus de Mauthausen.

La parole est ensuite à E. VALLEY qui, après avoir salué les délégations étrangères et les représentants des différentes associations et fédérations d'Anciens Combattants, de Résistants et de Déportés, rappelle que notre réunion revêt un caractère exceptionnel puisqu'elle est le prélude de l'inauguration de notre Monument et dit sa joie de voir avec quel cœur tous ont répondu à notre appel.

Il donne ensuite lecture du rapport d'activité.

Notre Amicale a pour but :

D'honorer la mémoire de nos morts et de sauvegarder les droits des familles de nos camarades disparus et des rescapés.

Dans l'un et l'autre cas, l'action de notre Amicale se manifesta cette année très activement, en particulier sur deux points importants :

La construction de notre Monument et la préparation des dossiers d'indemnités accordées aux réfugiés par le gouvernement de Bonn et dont les bénéficiaires, au sein de notre Amicale, sont nos camarades réfugiés espagnols.

Au Congrès de 1957, nous avons lancé la souscription pour notre Monument, vous y avez répondu de tout cœur, prouvant que nous avions eu raison d'avoir confiance en vous ; nous avons aussi envoyé à tous des cartes postales représentant le Monument : un nombre important de celles-ci a été placé. Merci à ceux qui ont participé à leur placement avec zèle et en ont vendu 10, 20, 50, 100, 150, 200... et même plus.

Après la demande de subvention que nous avons adressée à tous les Conseils généraux de France, 56 ont répondu favorablement à notre appel et nous ont versé un total de 1 100 000 francs auxquels il convient d'ajouter 400 000 francs versés par la Ville de Paris. A ce jour, le total de la souscription, dons, cartes postales et subventions est de 5 097 172 francs. Grâce à la générosité de tous, notre Monument peut s'élever fièrement au cimetière du Père-Lachaise ; afin de le rendre encore plus symbolique, nous avons voulu qu'il soit fait en granit extrait des carrières de Mauthausen.

Evidemment, son érection a nécessité un travail très important, des démarches nombreuses, des difficultés à vaincre, mais avec quel cœur nous avons fait tout cela pour

réaliser le vœu le plus cher des familles de nos camarades et rescapés.

Je veux remercier ici, en particulier, notre ami Gérard CHOAIN, sculpteur, ex-prisonnier de guerre, qui a fait la maquette, dirigé les travaux d'érection de notre Monument, et qui, pour tout ce travail important, n'a voulu accepter aucune rétribution, d'ailleurs je veux vous lire la lettre qu'il m'a fait parvenir à ce sujet.

Mon cher Valley,

Je sais que hiérarchiquement je me devais d'écrire ces quelques lignes au président de l'Amicale de Mauthausen, je suis persuadé qu'il ne m'en voudra pas.

Connaissant ton entier dévouement et ton cœur pour honorer la



3 Mai 1958. - Congrès de l'Amicale : de gauche à droite : H. DURMAYER, P. PICOT Prof. GILBERT-DREYFUS, le Maire du 3^e arrondissement, E. VALLEY

mort de tous les camarades du camp en leur érigeant un monument, je ne voudrais pas attendre plus longtemps pour leur offrir mes recherches et la sculpture, ne serait-ce que pour rendre un hommage à leur sacrifice et peut-être dédommager ceux dont les moyens sont modestes en les aidant à venir à l'inauguration.

Voilà, mon cher Valley. Pas de merci. J'estime que mon obole est bien petite.

Crois à ma profonde amitié.

Gérard CHOAIN.

Je sais que je puis, au nom de toutes les familles de Mauthausen et rescapés du camp, lui adresser nos plus vives félicitations pour son œuvre et un grand merci.

Je veux aussi remercier chaleureusement M. GARBAN, M. THEBAUT de la Délégation française du ministère des Anciens Combattants en Allemagne qui manifestent toujours le plus grand intérêt et la plus compréhensive bienveillance pour tout ce qui touche les « familles » de Mauthausen et les rescapés, c'est ainsi que, grâce à eux, le granit extrait des carrières de Mauthausen a pu être ramené en France par des camions de la Délégation du ministère des Anciens Combattants.

Au nom de tous, je leur redis : merci.

Notre Monument, inauguré demain, sera le symbole de l'hommage que nous voulons rendre à nos frères de combat et de déportation morts à nos côtés, à Mauthausen, victimes de la barbarie nazie, il sera aussi le petit coin de France où les familles de nos camarades pourront et aimeront se recueillir, il rappellera aux géné-

rations futures que des hommes ont donné leur vie pour la Liberté et la Paix.

PELERINAGES

Dans l'hommage que nous rendons à nos morts, nous pouvons placer en second plan l'organisation des pèlerinages. Chaque année, depuis 1948, nous nous rendons au camp de Mauthausen et dans ses principaux commandos, nous retrouvons là, plus particulièrement le souvenir de nos camarades.

En 1957, comme en 1956, nous avons ajouté à ces pèlerinages une partie touristique qui ne nuit nullement au recueillement mais permet de joindre aux familles de nos camarades morts au camp et aux rescapés, des « profanes », dirais-

— Et lutter pour que leur sacrifice ne soit pas vain.

IDENTIFICATIONS ET REINHUMATIONS

La Délégation française du ministère des Anciens Combattants en Allemagne poursuit ses travaux pour l'identification des corps de nos camarades morts dans les jours de la Libération ou dans ceux qui la suivirent, deux des nôtres ont été identifiés récemment, rendus à leurs familles et reposent à présent près des leurs. A leur réinhumation assistaient nombreux leurs camarades de résistance et de déportation qui leur ont rendu l'hommage que méritait leur sacrifice.

Dix-huit corps sont encore en voie d'identification, ils seront ramenés en France prochainement et rendus à leurs familles ; nous en avertirons par lettre nos amis habitant leur région.

Et je crois que nous pouvons aussi placer dans l'hommage à nos morts la résistance opiniâtre des fils de fusillés et de déportés qui ne veulent pas servir sous les ordres de SPEIDEL qui a participé en France à la répression, est responsable de la fusillade des otages et a pris une part directe à la déportation de milliers de Français dans les camps de la mort.

Nous saluons ces vingt-deux jeunes gens qui sont emprisonnés parce qu'ils refusent de servir sous les ordres de SPEIDEL, l'un des bourreaux de leurs pères et non pas comme ils l'ont eux-mêmes déclaré, refusé de servir leur pays, ce qu'ils sont prêts à faire avec autant d'esprit de sacrifice et d'abnégation que leurs pères.

Nous saluons en particulier :

Max RUDENT, fils de Léon RUDENT, mort à Mauthausen ; Pierre MEYNARD, fils de Gaétan MEYNARD, mort à Mauthausen ; Claude SOURDEAU, fils de Henri SOURDEAU, mort à Mauthausen.

Auxquels notre Amicale a tenu à manifester son soutien moral et matériel en leur envoyant une lettre et un mandat pour leur permettre d'acheter, à leur cantine, un peu de ce dont ils avaient besoin puisqu'il est interdit de leur envoyer un colis. Cette décision avait été prise par le Comité d'administration dans sa réunion du 2 février. Je veux d'ailleurs vous lire l'une des lettres de remerciements que nous avons reçues.

Chers amis,

Je viens de recevoir votre lettre et votre mandat et je vous en remercie beaucoup. Je vous en remercie d'autant plus qu'en plus d'un appui matériel vous m'apportez aussi un grand appui moral.

J'ai ainsi une raison de plus d'être fier de mon geste. Je sais combien vous avez, comme mon père, souffert dans ce dur camp de Mauthausen et c'est une des raisons qui me font un devoir de tenir ma résolution de ne pas servir sous les ordres du général Speidel. Vos peines, vos sacrifices n'ont pas été vains, ils nous ont enseigné à nous, les jeunes d'ici, ce qu'étaient le patriotisme et l'honneur. Je ne vous décris pas ma vie ici, que, hélas ! vous connaissez trop. Cependant soyez sûrs que le moral est excellent. Je ne faillirai pas à vos belles traditions. Fier et heureux de votre lettre, je vous envoie avec mes remerciements, mon souvenir affectueux.

Claude SOURDEAU.

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous apprenons qu'enfin, partiellement, justice leur est rendue ; cette décision a été communiquée par M. CHABAN-DELMAS, ministre de la Défense nationale au président de la Ligue des Droits

— Rendre hommage à nos morts ;

de l'Homme le 16 avril, en ces termes :

Les sentiments exclusifs exprimés par ces jeunes gens qui grandirent dans le culte de leur père qui représente pour eux le plus pur exemple du devoir patriotique sont autant de valeurs qui ne peuvent laisser indifférent. Aussi, loin de mettre en cause leur patriotisme, et pour leur permettre justement de servir leur pays à l'image de leur père, j'ai pris la décision de les envoyer dans certains territoires d'outre-mer où ils pourront remplir leurs obligations militaires.

La décision que j'ai prise apportée à ce problème, selon votre vœu, une solution d'ensemble. Il reste entendu que ceux qui atteindront dans les années qui viennent l'âge de porter l'uniforme et qui se placeraient éventuellement dans le même cas, feront l'objet des mesures que je viens de prescrire.

Et en dernière heure nous apprenons que le ministre de la Défense nationale vient d'adresser à l'Association nationale des Anciens Combattants de la Résistance une lettre datée du 24 avril, dans laquelle il renouvelle la promesse faite au président de la Ligue des Droits de l'Homme.

...J'ai le plaisir, écrit-il, de vous annoncer que les intéressés vont bénéficier d'une mesure de mise en liberté provisoire.

Ces militaires seront affectés à des formations stationnées outre-mer ne se trouvant pas sur des théâtres d'opérations et placés hors des attributions du commandement de l'O.T.A.N.

Nous avons appris ce matin qu'ils étaient libérés. (Vifs applaudissements.)

Ainsi donc ce problème de conscience se trouve tranché tout à l'honneur de ces courageux jeunes gens.

Il reste que le cas SPEIDEL demeure entier. Comment, si l'on reconnaît officiellement le patriotisme des protestataires, lolérer plus longtemps l'affront fait au patriotisme de millions de Français ?

SPEIDEL doit s'en aller, comme nous le demandions dans la résolution votée lors de notre Congrès de 1957.

LA GRACE D'OVERBERG SUSCITE NOTRE INDIGNATION ET NOTRE INQUIETUDE

Le général SS Karl OBERG, sur nommé à juste titre *le boucher de Paris*, qui avait été condamné à mort, vient d'être gracié et avec lui son adjoint KNOCHEN, FUSCHS, STEINGRITT, HEIMANN et FLORECK ; leur peine est commuée en celle de travaux forcés à perpétuité.

Cette grâce décidée à la veille du 27 avril, journée nationale des Martyrs de la Déportation, a été ressentie comme un affront à tous ceux qui ont combattu et souffert pour l'indépendance de la France.

Nous nous élevons avec force contre les réductions de peine qui, pouvant intervenir après la grâce, conduiraient à la libération prochaine de ces criminels de guerre.

PROCES DE CHMIELEWSKI

Je veux à présent attirer votre attention sur le procès de Karl CHMIELEWSKI, Lagerführer à Gusen I de 1940 à 1942, et Walter JUNGE, Maurer-Kapo à Gusen I.

A l'heure actuelle, malgré l'appel que nous avons publié dans notre Bulletin n° 69 nous n'avons reçu que trois témoignages, il faut absolument que les déportés qui les ont connus nous fassent parvenir le plus rapidement possibles leurs témoignages afin que nous les transmettions au tribunal d'Ansbach où ils seront jugés.

Il ne faut pas qu'en raison du manque de témoignages ces criminels ne soient pas punis comme ils le méritent, ce serait par notre faute une insulte à la mémoire de nos camarades qui, torturés par eux, sont morts.

Nous tenons à votre disposition le Bulletin où les photographies de ces bourreaux nazis ont été repro-

duites et à nouveau je recommande à tous ceux qui furent témoins de leur cruauté de nous envoyer leurs témoignages le plus rapidement possible.

OSSUAIRE DU CAMP DE MAUTHAUSEN

J'aurais voulu pouvoir vous dire que le projet de construction de l'Ossuaire qui nous tient tant à cœur a progressé ; hélas ! il n'en est rien. Je ne m'étendrai pas plus sur ce sujet, vous connaîtrez dans quelques instants les décisions prises par le Comité international où cette question a été étudiée à nouveau.

J'ajouterai simplement que c'est à présent le premier objectif vers lequel doivent tendre nos efforts.

J'aborde à présent notre action servant le deuxième but de notre Amicale : sauvegarder et faire valoir le droit des familles de nos camarades disparus et des rescapés. Dans ce cadre se placent :

LES INDEMNITES ALLEMANDES

La deuxième activité importante de notre Amicale depuis le Congrès



3 Mai 1958. - Congrès de l'Amicale : vue d'une partie de la salle

de 1957 fut la constitution des dossiers de demandes d'indemnités allemandes pour les réfugiés en vertu des lois allemandes du 18 septembre 1953 et du 19 décembre 1956.

Nous avions un peu tardé à nous occuper de ces dossiers, car avant d'entreprendre cette tâche, nous voulions avoir la certitude que nos camarades espagnols ne risqueraient pas de perdre ensuite les avantages qui leurs sont accordés par le gouvernement français.

Lorsque nous eûmes cette certitude, avec l'accord des membres du Comité d'administration, nous avons ouvert un service contentieux au sein de notre Amicale.

Au 31 mars 1958, date de la forclusion pour ces demandes, nous avions déposé tous les dossiers qui nous avaient été confiés.

Le paiement de cette indemnité de perte de liberté est calculée à raison de 150 marks par mois d'internement et de déportation ; à l'heure actuelle, sept de nos camarades pour lesquels nous avons déposé les demandes ont touché leur indemnité. Les versements ne sont faits que très lentement, mais l'essentiel est que les demandes aient été déposées, préservant ainsi les droits de nos camarades réfugiés espagnols et des familles de ceux qui, hélas ! ne sont pas rentrés.

Ceci m'amène à vous parler de l'indemnité demandée au gouvernement allemand pour toutes les victimes du nazisme de quelque nationalité qu'elles soient.

Deux conférences internationales ont eu lieu à ce sujet :

— Une en janvier, à Francfort, sous l'égide de la F.I.R. ;

— Une seconde au mois de mars, au Luxembourg, sur l'initiative de

l'Association des Déportés luxembourgeois qui a groupé les représentants de toutes les fédérations et amicales nationales de déportés et où il a été décidé de constituer un Comité d'initiative chargé de coordonner l'action revendicative des différentes organisations nationales à l'égard du gouvernement de Bonn.

Sur la nature de cette réparation, il doit être nettement affirmé que nous repoussons l'idée de salaire pour les travaux forcés imposés aux déportés, travaux que notre conscience de patriotes nous commandait de saboter ; nous nous refusons à être des salariés de nazis.

Nous nous refusons aussi à toute notion de charité, dont le caractère insultant a été vivement relevé, aussitôt que proposé, par le gouvernement de Bonn. Ce que nous voulons, c'est que l'Allemagne fédérale indemnise toutes les victimes des persécutions nazies en raison des traitements contraires aux droits de la personne humaine et aux conventions internationales dont l'Allemagne hitlérienne s'est rendue coupable.

En dehors de cette activité par-

mander à passer devant la commission spéciale de Paris ; cette commission n'est pas encore ouverte aux déportés politiques malgré des démarches réitérées, mais dans certains départements ces derniers peuvent passer devant des commissions spéciales chargées de statuer sur leur cas.

Toutes les pensions (rescapés ou ayants droit) sont calculées depuis le 1^{er} janvier 1958 à raison de 390 francs le point d'indice.

BILLETS DE VISITE AUX TOMBES

Nous avons aussi protesté en diverses circonstances contre la discrimination qui existe entre les familles détentrices de la carte de déporté résistant et déporté politique au sujet de l'attribution des billets de chemin de fer gratuit pour « les visites aux tombes » ; je m'explique, les conjoints, descendants et ascendants des familles détentrices de la carte de déporté résistant ont droit à ces billets gratuits en France chaque année.

Pour les familles détentrices de la carte de déporté politique, il en est tout autrement, *une seule personne et une seule fois* peut en bénéficier et ceci même si le déporté avait été homologué, c'est là une injustice flagrante contre laquelle nous nous élevons depuis plusieurs années sans avoir pu obtenir, hélas ! satisfaction, mais nous devons renouveler nos démarches car c'est là une injustice qui a une répercussion fâcheuse matérielle et morale.

Il est inadmissible que les familles des déportés politiques qui ont pour les parcours allemands les mêmes droits que les familles des déportés résistants, n'aient pas cette égalité de droits pour les parcours français.

SOLIDARITE

Comme les années précédentes, nous avons fait des colis pour nos malades et pour les familles se trouvant dans une situation difficile, nous les avons fait précipitamment car, comme ont pu le juger ceux qui sont venus à l'Amicale depuis le 1^{er} décembre, nous avons changé de local et nous sommes à présent dans un local exigü, aussi nous avons fait nos colis à la fin du mois de novembre, soit dix-sept à nos malades, vingt-quatre aux familles et envoyé plusieurs mandats.

Au cours de l'année nous avons aidé ceux qui en avaient besoin, dans la mesure où nous le pouvions, certes moins que nous l'aurions souhaité.

L'activité de notre Amicale s'est encore manifestée dans diverses circonstances, soit pour défendre le souvenir et l'honneur de la déportation, journée des déportés, manifestations contre SPEIDEL, soit en continuant à défendre les droits des familles de nos camarades et les droits à la vie des rescapés, manifestations des anciens combattants, etc.

Notre action est guidée par la confiance que vous nous manifestez et que nous pouvons évaluer d'après vos lettres et l'augmentation du nombre de nos adhérents.

Actuellement 3 997 contre 3 858 en 1956.

Dans nos bulletins parus en 1957 nous vous avons tenus au courant de notre activité, de nos décisions en publiant les comptes rendus des réunions du comité d'administration, car nous souhaitons que vous participiez à la vie de l'Amicale ; nous prenons des décisions en votre nom, puisque les membres du comité d'administration sont en somme vos délégués ; il vous appartient à présent de nous faire connaître votre point de vue, d'apporter vos critiques et vos suggestions.

Le congrès de 1958 marque une date importante pour nous, familles et rescapés de Mauthausen. Demain a lieu l'inauguration du monument par lequel nous voulons rendre hommage à nos morts, cette cérémonie clôt une année d'efforts et je suis certain que notre monument sera un lien de plus entre nous tous...

ticulière à l'année 1957-1958, notre Amicale a poursuivi l'action qu'elle mène depuis 1945 pour la défense des droits des familles de nos camarades morts au camp et des rescapés en les conseillant et les aidant.

CARTES DE DEPORTE RESISTANT

Au cours de cette année, plusieurs familles de nos camarades et des rescapés ont obtenu enfin reconnaissance de leurs droits devant le Tribunal administratif. Comme nous le faisons au Congrès de 1957, nous recommandons à nos amis auxquels la carte de déporté résistant est injustement refusée de faire appel contre ces décisions sans se laisser.

Notre persévérance dans l'unité fera aboutir nos revendications sur ce sujet ; déjà le nombre de rejets est proportionnellement moins important qu'auparavant ; promesse est faite de révision de toutes les décisions de rejet de carte de déporté résistant.

Notre persévérance dans l'unité doit aboutir à ce que la carte de déporté résistant soit attribuée à tous les résistants tombés aux mains de l'ennemi.

PENSIONS

La question est très importante, trop de nos camarades négligent encore de faire valoir leurs droits ou, ignorant le processus, engagent mal leur demande.

Nous continuerons à conseiller tous ceux qui s'adressent à nous et nous vous rappelons que nous sommes toujours à votre disposition pour vous aider.

Les détenteurs de la carte déporté résistant ont souvent intérêt à de-

Nous voulons resserrer toujours les liens qui nous unissent, liens d'amitié et de solidarité.

Unis comme nous le fûmes dans la résistance et dans les camps.

Unis par-delà les frontières comme nous le sommes aujourd'hui.

Nous agissons toujours pour défendre les droits des familles de nos camarades et ceux des rescapés.

Unis toujours dans le souvenir de nos morts nous lutterons pour qu'il n'y ait plus jamais de guerre et plus jamais de Mauthausen.

Vive l'Union internationale de Mauthausen.

Vive l'Amicale de Mauthausen.

La parole est ensuite donnée aux congressistes afin d'en discuter le contenu. A. SOUSTELLE (Dijon) s'élève contre la discrimination qui existe encore entre les détenteurs de la carte de déporté résistant et de la carte de déporté politique, aussi bien au sujet des pensions de veuves que des déportés, il insiste sur les difficultés rencontrées par certains pour obtenir la carte de déporté résistant et rappelle qu'il faudrait accorder « réparations identiques à souffrances égales ».

VALLEY, reprenant la question de l'ossuaire, résume les travaux des commissions, précise que le siège du comité de l'Ossuaire sera à Vienne avec siège administratif à Paris, les deux résolutions sont lues :

En français par P. MABILLE et P. PICOT.

En italien par M^e BONELLI.

En allemand par E. SERVAIS.

Elles furent adoptées à l'unanimité (voir texte dans le compte rendu des réunions du comité international).

M^e BONELLI présente ensuite les excuses du président de l'Association italienne, P. CALEFFI.

P. PICOT donne lecture d'un télégramme du colonel MANHES qui, souffrant, s'excuse de ne pouvoir être présent à nos côtés, et salue la présence de P. MAURY, représentant la F.N.D.I.R.P., il excuse aussi l'absence de plusieurs camarades, en particulier celles de l'abbé VARNOUX et de Maurice PETIT, malade, dont il lit la lettre :

Mon cher Emile,

Je le fais le porte-parole pour m'excuser auprès de notre président, ainsi qu'auprès de tous nos camarades, de ne pouvoir être avec vous en ces mémorables journées qui marqueront l'effort constant de notre Amicale.

De mon lit je suivrai l'horaire et je serai quand même avec vous, plus particulièrement avec ceux de Gusen, comme les années précédentes, dans le souvenir et le recueillement de tous ceux que nous avons connus et qui n'ont pas cette chance d'être parmi nous aujourd'hui.

Grâce à la grande solidarité qui existe en notre Amicale, car tous ont répondu « présent » à la souscription, et en ce jour du 4 mai 1958, le monument du souvenir va être inauguré.

Il représente pour nous tous le drame affreux qui s'est déroulé pendant de longues années autour de la carrière et d'où si peu sont revenus.

Ce monument, taillé sur l'emplacement même où nous avons connu tant de souffrances, ce granit rapporté de là-bas, encore imprégné de l'odeur âcre des cheminées des crématoires, restera à jamais le symbole vivant que la déportation a existé, car trop semblent l'avoir oublié, et en cet instant solennel nous jurons de rester fidèles au serment fait le jour de la libération et il rappellera à tous ceux qui passeront devant que des êtres vivants, comme eux, ont été arrêtés, torturés, déportés et assassinés pour que vive le monde. Et nous, qui sommes revenus, avons le devoir d'œuvrer à perpétuer leur mémoire et c'est en restant unis, comme là-

bas, au sein de notre Amicale que nous pourrions montrer aux générations futures ce que furent la Résistance et la Déportation, que le sacrifice payé si cher par ceux qui ne sont pas revenus ne soit pas vain et que ces 20 tonnes de granit se dressent d'un bloc sur le chemin de la guerre qui conduirait tout droit à la misère et à la ruine, et pour barrer la route à de nouveaux « Mauthausen ».

Bien à toi, je t'embrasse.

Mon bon souvenir à tous.

P.-S. — Le 5 mai 1945, à 17 heures : Libération à Gusen.

Le 5 mai 1958, à 17 heures : Mon entrée en clinique.

Coincidence : treize ans.

Après la lecture de cette lettre le professeur GILBERT-DREYFUS annonce l'arrivée du R.P. RIQUET et de M^e ARRIGHI, tous deux présentés pour faire partie de la délégation devant se rendre à Vienne pour demander à M. FIGL, chancelier d'Autriche, de bien vouloir accepter la présidence du Comité de l'Ossuaire.

Le R.P. RIQUET et M^e ARRIGHI



3 Mai 1958. - Congrès de l'Amicale : vue d'une partie de la salle

acceptent cette proposition et prennent place à la tribune.

Robert CORBIN lit ensuite le rapport financier.

RAPPORT FINANCIER POUR 1957

Chers amis,

Au 31 décembre 1957, nous avons en caisse ou chèques postaux la somme importante de : 3 711 036 fr dont 2 833 626 fr destinés à notre monument, soit 877 410 fr pour la marche de notre Amicale, somme inférieure de 120 000 fr environ à ce que nous avions en caisse à la fin décembre 1956.

Pendant les chiffres que je vais vous montrer indiquent une activité continuellement croissante de notre Amicale.

Aux recettes nous avons :

COTISATIONS. — 813 319 fr contre 679 007 fr; augmentation sensible due en partie, il faut le dire, à 108 000 fr reçus au titre des cotisations de 1958, ce qui fait 705 000 fr pour 1957.

BONS DE SOUTIEN. — Toujours en progression à 629 357 fr contre 530 145 fr. Nous voyons ainsi combien nos camarades sont heureux de contribuer à nos efforts de solidarité.

DONS. — Ceux-ci sont en régression, à 188 270 fr contre 361 884 fr, mais il faut remarquer que beaucoup d'entre nous ont destiné cette année leurs dons à notre œuvre du monument.

PELERINAGES. — 3 916 878 fr contre 839.150 fr. Nous voyons que nous avons retrouvé les chiffres de 1955, ce qui démontre l'intérêt toujours constant de nos camarades et de leurs familles pour nos pèlerinages.

LITTÉRATURE - BRIQUETS - DISQUES - DIVERS. — 802 715 fr contre 661 851 fr. Si ce chiffre est en augmentation sur l'année passée on doit remarquer cependant que la vente de littérature et de briquets n'a pas augmenté. L'augmentation est due en réalité au poste « divers » qui comprend des avances que nous avons pu faire, avances qui ont été en totalité remboursées.

Au chapitre des dépenses nous constatons :

FRAIS DE PERSONNEL ET FRAIS GÉNÉRAUX. — 1 141 950 fr contre 690 613 fr. les frais postaux 222 567 fr contre 206 100 fr, augmentation de quelque 350 000 fr due d'une part à l'activité croissante de notre Amicale comme nous l'avions constaté l'an dernier et aussi aux nécessités créées par la mise en œuvre de notre monument. Constatons aussi que le changement de local qui nous a été imposé nous a occasionné des frais supplémentaires en installation.

SOLIDARITÉ. — 151 096 fr contre 440 315 fr. Rappelons que l'an dernier ce chiffre avait été grossi des dépenses que nous avons faites pour donner aux cérémonies de

qui a contribué à obtenir ce merveilleux résultat.

En résumé, pour l'activité totale de notre Amicale, nous avons encaissé en 1957 le chiffre record de 11 millions et demi. C'est vous dire l'effort que nous avons tous fourni sous l'impulsion toujours dynamique de notre secrétaire général.

Je vous demande d'approuver ces comptes qui démontrent la vitalité toujours intacte des liens qui nous unissent tous dans le souvenir et dans l'espoir.

Les congressistes l'adoptent à l'unanimité.

CLERET, de Paris, suggère de faire un annuaire des déportés de Mauthausen. Robert CORBIN signale que la question a déjà été envisagée et est à l'étude.

VANSTEENKISTE, de Avion, demande si les déportés polonais habitant la Pologne ont droit à l'indemnité versée par le gouvernement de Bonn. Julien JACQUES précise que seuls les réfugiés ont droit à cette indemnité, par conséquent les Polonais comme les Français habitant leur propre pays ne peuvent y prétendre.

CLERET demande si les statistiques concernant le nombre de déportés à Mauthausen, de morts... figureront sur le monument.

VALLEY précise qu'elles y figurent et qu'elles ont d'ailleurs été portées sur les cartes postales reproduisant « notre monument ».

M. GORCE, dont les trois fils sont morts à Mauthausen, monte à la tribune et, résumant les pensées de tous les assistants, dit :

« Il faut, entre nous, l'union totale afin de ne plus permettre qu'il y ait au monde de telles horreurs. Nous devons faire respecter partout la personne humaine. Je suis un catholique militant, je n'ai pas les mêmes idées que VALLEY, mais nous sommes ici tous unis quelles que soient nos idées et pour le prouver je demande à VALLEY de me donner l'accolade »

Tous les assistants, très émus, applaudissent.

Le R.P. RIQUET prend la parole et dit : « Demain, au Père-Lachaise, je serai plus à ma place et dans mon élément puisque je suis prêtre et dirai ma prière. »

Je suis d'accord avec M. GORCE et PLUS JAMAIS MAUTHAUSEN est la devise qui doit nous unir. Je me rappelle une soirée d'avril 1944, nous étions sur l'appel-Platz. Nous attendions d'être tondu comme des bêtes pour l'abattoir, deux fils de ce camarade étaient devant moi, jeunes et beaux, et à côté de moi, ARRIGHI et tant d'autres dont les noms sont partis... athénien... Ce jour-là, rien ne nous séparait, tout nous unissait, l'amour de la France pour laquelle nous étions là; l'unité était totale.

Nous nous tendions les mains les uns aux autres et ces mains qui se tendaient étaient fraternelles.

P. PICOT remercie ensuite VALLEY car, dit-il : « C'est grâce à lui, grâce à son dynamisme et à l'amour qu'il porte à notre Amicale, qu'il faut se féliciter des résultats obtenus. Les congressistes par leurs applaudissements s'associent à ces paroles.

VALLEY remercie et dit que sa meilleure récompense est le succès qui marque ces journées et la présence certaine d'un grand nombre de « familles » et de camarades au cimetière du Père-Lachaise le lendemain matin afin que le souvenir de Mauthausen subsiste.

La parole est à GELDORF (Belgique).

Il dit qu'il était déjà venu à des réunions de Mauthausen en France mais que c'était moins important que cette année.

Que toutes les nations doivent s'élever contre les éléments d'une guerre nucléaire, il faut que les leçons du passé soient un exemple, il ne faut pas que nos enfants en soient victimes.

Il dit qu'en Belgique il y a dix-sept amicales de camp et que peu

de Belges ayant été à Mauthausen, la section n'est pas très grande et moins active que celle de France, mais que s'il y avait quelque chose à faire ils seraient là, présents, avec tous les camarades de Mauthausen.

Comme il l'a dit la veille au Comité international, il dit ne pas admettre que des gens contestent l'existence des camps, qu'il y a un journal dans son pays qui a produit un article disant que « les camps sont une blague, que les fours crématoires n'ont pas existé, etc. » Un projet de loi condamnant tous ceux qui contesteront les camps et le souvenir de la déportation a été déposé.

Il dit que chez eux, la France a toujours gardé la première place dans leur cœur.

P. PICOT remercie Julien GELDOF.

Il est ensuite procédé à l'élection du conseil d'administration. Les membres élus en 1957 sont maintenus. Le R.P. RIQUET est proposé comme nouveau membre, ce qui est accepté.

Octave RABATE donne lecture de la résolution du congrès.

Julien JACQUES demande que dans l'alinéa concernant la délivrance de la carte de déporté résistant il soit ajouté « et accélération », ce qui est accepté, la résolution est ensuite adoptée à l'unanimité.



RÉSOLUTION DU CONGRÈS

Réaffirme sa volonté de poursuivre la lutte pour le respect des droits des rescapés de la déportation des familles de ceux qui sont tombés pour la liberté et l'indépendance de la France.

En ce treizième anniversaire de la libération du camp, il manifeste sa très vive émotion à la nouvelle de la grâce accordée à OBERG, le boucher de Paris, à KNOCHEN et à leurs complices FUCHS, STEINGRITT, HEUMANN, FLOREK.

Il proteste vigoureusement contre cette mesure prise en faveur de criminels de guerre responsables de la mort de milliers de patriotes français.

Le Congrès se félicite de la libération des fils de fusillés et de martyrs qui étaient emprisonnés en raison de leur refus de servir sous les ordres de SPEIDEL, général d'Hitler.

Il souhaite que le général SPEIDEL soit écarté d'un poste qui lui permet de commander à une partie de l'armée française. Profondément attaché à la paix, le Congrès demande que toutes mesures soient prises pour garantir celle-ci.

Le Congrès réclame avec force la satisfaction des revendications des rescapés et des familles et en particulier la suppression des différenciations entre les déportés résistants et politiques et la délivrance rapide et dans la justice des cartes DIR, l'application de la décision de réexamen et l'attribution à tous les résistants déportés.

Le Congrès félicite et remercie tous ceux qui ont contribué à l'érection du monument aux Morts de Mauthausen au Père-Lachaise.

Il salue les délégués des onze nations du Comité International dont il approuve les résolutions.

Vive l'union des anciens déportés de MAUTHAUSEN et familles de disparus.

Vive l'union internationale pour qu'il n'y ait jamais plus de MAUTHAUSEN.

CLERET demande pourquoi, lorsqu'il est question des choses d'Allemagne, on parle toujours de Bonn?

VALLEY précise que seul le gouvernement de Bonn est reconnu par le gouvernement français.



P. PICOT lit les noms de nos vingt et un camarades morts depuis le précédent congrès de 1957.

- René GARNIER,
- Salvador DUPLA,
- Emile DESMOULINS,
- Henri HAY,
- Jacques MANOYLOVITCH,
- Régis ROY,
- Henri GALLARD,
- Maurice DEBON,
- Joaquim MARTINEZ-SANCHEZ,
- Daniel RIBOT-BRUNET,
- Camille BECQUER,
- Pasteur SCHYNS,
- Roger PERNIN,
- Roger MARY,
- Jésus GARCIA-NOVILLO,
- Joseph LARORET,
- Henri RETZ,
- Saturio PEREZ-GOMEZ,
- René BRUN,
- Maurice VERNILLET,
- Prosper CUNY.

L'assistance observe une minute de silence.



La Marseillaise, chanté par Serge GIORGETTI et notre Père BONNEFOL, est reprise par l'assistance.

La séance est levée.



RÉSOLUTION DE L'OSSUAIRE DU COMITÉ INTERNATIONAL DE MAUTHAUSEN

Paris, 3 mai 1958

1° Création d'un Comité d'érection de l'ossuaire placé sous la présidence du chancelier d'Autriche FIGL, ancien déporté de Mauthausen ;

2° Envoi d'une délégation à Vienne pour obtenir l'accord du chancelier FIGL.

Cette délégation pourrait comprendre : Pour l'Allemagne fédérale : M. SCHONBERGER ;

Pour le Benelux : M. KOLBACH ;

Pour la France : Professeur GILBERT-DREYFUS, P. ARRIGHI, R.P. RIQUET ;

Pour l'Italie : Mme LEPETIT, MM. VAL-LARDI ET CALEFFI.

3° Admission des délégués de toutes les nationalités participantes dans le Comité d'érection de l'ossuaire ;

4° Création du Comité d'érection de l'ossuaire, selon la juridiction autrichienne, avec le siège et la présidence à Vienne et le secrétariat administratif à Paris, par l'intermédiaire de l'Amicale française de Mauthausen ;

5° Dépôt immédiat de la demande d'autorisation de construire l'ossuaire ;

6° Commencement dès que possible de la construction de la crypte des ossements, de la crypte des cercueils et urnes, pour permettre l'exhumation et le regroupement des corps des fosses communes et tombes éparses ;

7° Etudes des modalités de participations publiques ou privées sous toutes leurs formes à l'érection de l'ossuaire (finances, nature, main-d'œuvre).

Pèlerinage du 9 au 19 Mai 1958
MAUTHAUSEN et BUDAPEST

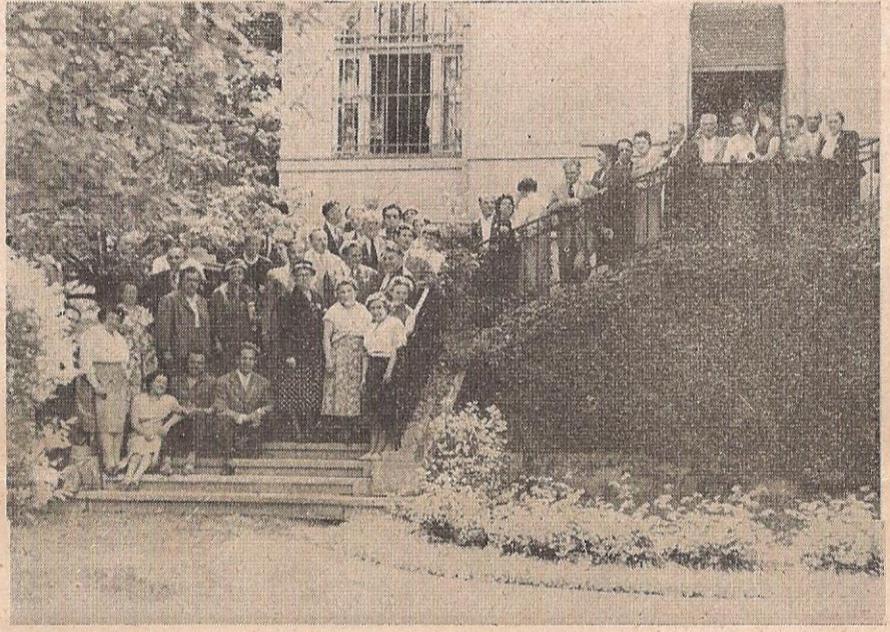
« Nous avons fait un beau voyage. » Telle était la phrase qui venait sur les lèvres de tous les amis qui se séparaient à la gare de l'Est ce lundi matin 19 mai, en se promettant de se revoir, d'échanger les photos, les souvenirs et, si possible, de recommencer bientôt.

C'est qu'en effet ce pèlerinage touristique fut une belle réussite de plus à l'actif de notre Amicale et — disons-le tout de suite, même si nous devons nous répéter plus tard — à l'actif de notre dynamique secrétaire Emile VALLEY, l'animateur n° 1, aidé de quelques dévoués camarades.

Le voyage aller jusqu'à Salzbourg fut sans histoire, dans de confortables wagons de première de l'Orient-Express. Puis dans trois cars, la caravane des 80 pèlerins s'engagea sur le circuit des lacs du Salzkammergut, découvrant sous un soleil radieux

tiendrions le serment fait mille fois aux agonisants : rester unis pour empêcher à tout jamais qu'il puisse y avoir de nouveaux Mauthausen.

C'est dans cet esprit que les pèlerinages, en dehors de la satisfaction du légitime désir des mères, des épouses, des fils, de voir les lieux où sont disparus les êtres chers, permettent d'œuvrer, auprès des populations autrichiennes, au maintien du souvenir des horreurs du régime hitlérien. A Ebensee, puis à Mauthausen, des représentants qualifiés du peuple autrichien nous renouvelèrent l'assurance de ne pas laisser l'oubli s'étendre sur les crimes nazis. Nous en accueillons la promesse avec sympathie, bien décidés que nous sommes à aider ces démocrates contre les fascistes qui relèvent la tête et tentent d'effacer les traces des camps de la mort.



Pèlerinage du 9 au 19 Mai 1958
Les pèlerins sont reçus à la Légation de France à Budapest par M. Paul BONCOUR Ministre plénipotentiaire.

COMMEMORATION DU 13° ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DU CAMP

A Mauthausen, le dimanche 11 mai, la cérémonie internationale fut grandiose et réconfortante. Il y avait là des milliers d'anciens, de toutes nationalités : Belges, Espagnols, Hollandais, Italiens, Hongrois, Roumains, Soviétiques, Polonais, Yougoslaves, Tchèques, Autrichiens, Allemands, Danois, Norvégiens... J'en oublie sans doute !

Nous avons vu que là, l'essentiel du camp a été conservé : enceinte, Wascherei, douches, Bunkers, crématoire, chambre à gaz, la carrière et son escalier.

Le monument français, fleuri par notre délégation et par celles des autres nationalités, permit aux familles de se recueillir. Le représentant de l'ambassadeur de France à Vienne prononça une allocution pleine de sensibilité et d'émotion, puis après quelques mots de VALLEY et de Pierre BERGER, toute la délégation chanta *La Marseillaise* tandis que les trois couleurs s'élevaient dans le ciel pur.

On me permettra d'abréger dans ce récit : d'autres cérémonies, plus intimes, eurent lieu le même jour, ou le lendemain, à Gusen, à Steyr, à Melk. Gerbes, *Marseillaises*, quelques paroles d'un ancien de ce camp évoquant la vie qu'on y menait, saluant la mémoire des amis, des camarades, des frères de combat qui y sont morts.

EBENSEE NOTRE PREMIERE ETAPE

Nous étions trois, je crois, à avoir vécu les dernières semaines de notre déportation à Ebensee. Nous avons revu les tunnels où les SS devaient nous murer vivants sans l'action courageuse des organisations de résistance du camp au sein desquelles les Français tinrent une grande place. Notre camarade Jean Laffitte, dans son beau livre, *Ceux qui vivent*, a relaté d'admirable façon les heures exaltantes qui précédèrent notre libération. Il n'est pas inutile de redire ici, après d'autres, le réconfort qu'ont éprouvé au moment suprême nos camarades morts au camp de savoir que leur sacrifice n'avait pas été vain, que l'heure de la libération approchait. VALLEY a insisté, il a eu raison, auprès des familles : non, chers amis, les êtres qui étaient tout pour vous ne sont pas morts dans le désespoir ; au fond de l'ignominie du camp nazi, parmi les brutes inhumaines, la quasi totalité de nos camarades savaient que le régime fasciste serait vaincu, et que nous

AVIS A NOS CAMARADES ESPAGNOLES

Nous vous rappelons que le versement des indemnités allemandes est échelonné jusqu'en 1963 et que les dossiers étant déposés il n'y a pas lieu de vous inquiéter.

EN ROUTE POUR VIENNE

Le 12 au matin, nous avons quitté ceux d'entre nous (une dizaine) qui rentraient en France, et le gros de la troupe a poursuivi le voyage vers Vienne et la Hongrie. Une panne de car désorganisa un peu l'horaire et la visite de Schoenbrunn s'en trouva accélérée. D'autant que VALLEY, et trois autres camarades, répondant à l'invitation de la Fédération internationale des Résistants, transmise pendant la cérémonie de Mauthausen, assistaient à une cordiale réception contribuant à resserrer les liens de tous les anciens déportés résistants de toutes nationalités.

Je ne puis détailler ici les hôtels, les restaurants, les menus, disons seulement que tout fut excellent, en Autriche comme en Hongrie, et que la bonne humeur contagieuse de « Mimile » effaça instantanément les petites incompréhensions ou les légères déceptions. Par exemple, comment résister au tranquille sourire de VALLEY annonçant : « Pour changer, ce soir, vous mangerez du cochon ! » Il paraît que, lors d'un précédent pèlerinage, le veau était présent à tous les repas. Eh bien ! cette fois, ce fut le cochon ! A croire que VALLEY en avait amené un de Paris ! Mais, autrichien ou hongrois, le porc fut toujours excellemment présenté et entouré.

De Vienne nous ne vîmes pas grand-chose, en dépit de quelques heures de « liberté », le 13 mai au matin. Mais c'est une bien belle ville, très parisienne, très moderne par ses luxueux magasins, et pleine de magnifiques monuments, palais, églises, musées. Nous en avons vu juste assez pour avoir envie d'y retourner, tranquillement, un jour, en prenant notre temps...

Le soir, dans le cabaret « Csardas », ceux que le sommeil ne terrassait pas purent apprécier un délicieux vin blanc en écoutant les violons et le cymbalum d'un orchestre tzigane de très grande classe.

Dans les magnifiques salons de l'ambassade de France, très agréable réception par M. l'Ambassadeur et madame, le 13 mai à 11 heures.

... ET LA HONGRIE

Dans l'après-midi, départ pour Budapest. Nous avons donc franchi le « rideau de fer » avec un gros retard sur l'horaire. Cela s'est passé très simplement, les douaniers hongrois, comme les autrichiens, ont fait leur métier honnêtement, sans zèle intempestif. On est loin des romans d'espionnage ! Puis, dans la nuit, les cars ont repris leur route vers Budapest, où nous sommes arrivés vers minuit. Mais nous étions attendus, à l'hôtel comme au « Club des Artistes » où nous avons pris nos repas.

Que dire de Budapest, de la vie en Hongrie ? Nous ne sommes ni des grands reporters, ni des sociologues, seulement des touristes, pressés. Notre « témoignage » est d'une portée limitée. Ce que l'on peut dire avec certitude c'est que nous avons été reçus avec une extrême gentillesse par nos camarades anciens déportés hongrois, par l'Association des Partisans au sein de laquelle ils sont groupés. Nous nous sommes promenés librement, nous avons vu ce que nous voulions voir, nous sommes entrés dans les boutiques, certains ont pris le joli petit métro (une seule ligne, des « rames » d'une seule voiture). Nous avons tous été frappés par l'ampleur des destructions dues à la guerre (que certains oublient trop vite) et aux émeutes d'octobre-novembre 1956. Très nombreuses sont les façades qui gardent les traces des balles, mais nombreux aussi sont les échafaudages de ravalement.

Mais on est loin de certains récits terrifiants, de « Budapest pilonnée par l'aviation et l'artillerie ». Ceux qui ont vu les villes normandes après 1944 savent que ce n'est pas sous cet aspect que se présente une cité bombardée. Nos amis hongrois ont pu nous dire avec certitude : « Revenez dans deux ou trois ans, notre ville aura retrouvé toute sa splendeur d'autrefois. » Et nous en avons eu

l'assurance quand nous sommes montés à la statue de la Liberté, et que nous avons découvert, de nuit, le féérique panorama de l'immense capitale illuminée de part et d'autre du grand fleuve.

Nous avons beaucoup apprécié aussi le dîner en bateau sur le Danube, par une soirée douce et calme. La visite de l'île Marguerite nous a prouvé l'engouement populaire pour les bains, les jeux de l'eau, les sports nautiques. Quelques camarades, y compris un ancien de Mauthausen, professeur de français en Hongrie, profitèrent de la circonstance pour prendre un bain délicieux après une chaude journée. Imaginez, dans un cadre verdoyant, d'immenses installations : une piscine de vagues artificielles, un grand bain populaire (150 mètres x 40 mètres environ), un bassin thermal (eau à 35 degrés), un bassin de plongeurs, puis une piscine olympique de 50 mètres. Hommes, femmes et enfants s'en donnent à cœur joie.

VISITE DE STALINVAROS

Nous pouvons dire aussi que les événements de 1956 n'ont pas touché Stalinváros, la ville neuve de 40 000 habitants bâtie à l'abri d'un écran de forêts pour les travailleurs d'un combinat métallurgique-chimique. Commencée en 1948, cette entreprise a donné sa première coulée en 1953 et contribue puissamment aujourd'hui au développement de l'économie du pays. Nous nous sommes promenés parmi ces installations énormes et les connaisseurs en ont apprécié le modernisme. Des trains de laminoirs vont prochainement compléter cet ensemble. La nouvelle ville est très belle, très aérée, chaque immeuble entouré de pelouses où s'ébattent des groupes d'enfants.

Certains me reprocheront de ne voir que ce qu'il y a de bien. C'est vrai qu'en moyenne les gens que nous avons vus dans les rues à Budapest ou dans d'autres villes sont plus mal habillés que la moyenne des Parisiens, et plus mal chaussés que la moyenne des Français. Mais je n'oublierai pas non plus que la Hongrie, en 1939, était le pays aux 3 millions de mendiants et qu'à Budapest même nombreux étaient les va-nu-pieds. Nous n'avons vu ni des uns, ni des autres, et cela compte. Il est vrai aussi que nous étions choqués de voir les tramways archibondés, sur les marchepieds, des gens accrochés partout ! Mais il en a toujours été ainsi. C'est vrai encore que le café, le chocolat sont hors de prix. Mais les cafés et restaurants sont très fréquentés, les femmes prennent quand même leur café (c'est sans doute un vice international !) et les pâtisseries-glacières sont pleines du matin au soir, tandis que, dans les restaurants, les musiciens tziganes maintiennent les traditions.

Enfin, pour ce qui est de la surveillance policière, voici une anecdote vécue par la moitié de notre groupe : le chauffeur d'un des cars, ignorant le trajet de l'hôtel au restaurant, notre véhicule a tourné en rond pendant une heure d'horloge sans que personne ne s'avise de nous demander à quel jeu nous nous amusons. Nous étions parfaitement livrés à nous-mêmes, un peu trop même au gré de notre estomac !...

Nous avons été reçus par M. l'Ambassadeur de France et madame, et cette réception restera marquée dans notre mémoire : c'est là, le 14 mai à midi, que nous avons appris, de la bouche du représentant du gouvernement français, les graves événements d'Alger. Tout le reste de notre voyage se passa dans l'attente anxieuse de nouvelles sur la situation politique en France. Cette anxiété était partagée par nos hôtes, bien placés pour juger des horreurs de la guerre civile. Et chacun formulait le vœu de voir notre pays rester uni et fidèle aux institutions républicaines.

L'Association des Partisans hongrois nous reçut à dîner et après une allocution de bienvenue, son dirigeant remit à VALLEY un cadeau pour notre Amicale : une magnifique poupée en costume national hongrois.

LAC BALATON

Le lendemain, de bonne heure, nous sommes partis pour le lac Balaton. Promenade au bord de l'eau, bains pour certains, dîner avec gouache ; nuit au calme dans une maison de repos. Puis de nouveau le car, dernière halte en territoire hongrois, achats de souvenirs, de cigarettes, de cartes postales pour épuiser les derniers forints (monnaie hongroise). Mais il en restait encore pour arroser le pique-nique improvisé au poste frontière sous l'œil amusé des gardes hongrois.

RETOUR PAR L'AUTRICHE

A Gratz (dernière nuit à l'hôtel, un hôtel de tout premier ordre), nous retrouvons une ville souriante et élégante, puis nous entamons une excursion de toute beauté sur les routes montagneuses qui nous ramèneront à Salzbourg. C'est un plaisir pour les yeux mais nous admirons aussi la maîtrise de nos chauffeurs sur ces chemins sinueux et accidentés. Nous passons au pied des montagnes couvertes de neige, nous longeons des torrents impétueux. Mais le paysage n'est pas sauvage, il reste verdoyant, fleuri et aimable. Nous revenons aux lacs du Salzkammergut par lesquels avait commencé l'enchantement de notre voyage, au cours duquel le soleil ne nous a pas quittés.

Puis, après une visite éclair de quelques monuments de Salzbourg, nous occupons nos confortables wagons de première, dans lesquels nous nous reposons jusqu'à Paris, après avoir dit au revoir, à Strasbourg, à une vingtaine d'amis.

Séparation à Paris, promesse de se revoir. Ce pèlerinage a resserré les liens entre les rescapés et les familles de nos chers camarades disparus. Il a apporté sa petite pierre à l'édifice de la compréhension entre les peuples, pour l'amitié et la paix. Ce fut une œuvre agréable et utile. Oui, vraiment, nous avons fait un beau voyage !

André LAITHIER,
60 752, Melk-Ebensee.

Amis qui voulez obtenir votre permis de conduire, adressez-vous à :

Roger JOLIGARS
ancien de Loibl-Pass.
NOUVELLE ADRESSE :

AUTO-ECOLE DU 16^e
213 bis, Av. de Versailles
PARIS-16^e

POUR VOS FÊTES
A SOUHAITER

Offrez les cadeaux qui feront
toujours plaisir.

LE BRIQUET DU DÉPORTÉ

(Modèle plat et élégant)

Prix 400 Francs

Notre Ami

ROGER PUYBOUFFAT

CHIRURGIEN-DENTISTE

Ancien de Mauthausen Loibl-Pass

sera toujours heureux d'avoir votre visite

Tél. : DORian 95-77

17, Rue Louis-Braille, Paris-12^e

PETIT & ROUSSEAU 23, R. RODIER, PARIS

Le Gérant : Emile VALLEY

NOS PELERINAGES

pour les Mois JUILLET et AOUT

Au cours des mois de juillet et août, nous organiserons deux pèlerinages dont voici les programmes :

1^o DU 24 JUILLET AU 3 AOUT 1958 (inscriptions jusqu'au 25 juin).

Paris, Kehl, Salzbourg, Ebensee, Mauthausen, Gusen, puis en Tchécoslovaquie : Budějovice, Hluboka, Tabor, Prague, Terezin, Litoměřice, Lidice, Karlovy-Vary. Ensuite retour par l'Allemagne en visitant le camp de Flossenbourg, Nuremberg, Kehl et enfin Paris.

PRIX DE KEHL A KEHL :

Pour les personnes ayant la gratuité en Allemagne : **23 000 fr.**

Pour les personnes n'ayant pas la gratuité en Allemagne : **29 000 fr.**

A ces prix, il conviendra d'ajouter 7 700 francs pour les personnes qui partiront de Paris et n'ont ni gratuité, ni réduction sur les chemins de fer français et pour lesquelles l'Amicale prendra un billet collectif.

2^o DU 5 AU 15 AOUT 1958 (inscriptions jusqu'au 5 juillet).

Paris, Kehl, Salzbourg, Bruck, Grossglockner, Klagenfurt, puis en Yougoslavie : Loibl-Pass, Bled, Ljubljana, Rijeka, Zagreb, Maribor. Retour en Autriche par Graz, Steyr, Mauthausen, Gusen, Ebensee, Salzbourg. Enfin Kehl et Paris.

PRIX DE KEHL A KEHL :

Pour les personnes ayant la gratuité en Allemagne : **23 000 fr.**

Pour les personnes n'ayant pas la gratuité en Allemagne : **29 000 fr.**

A ces prix, il conviendra d'ajouter 7 700 fr. pour les personnes qui partiront de Paris et n'ont ni gratuité, ni réduction sur les chemins de fer français et pour lesquelles l'Amicale prendra un billet collectif.

ONT DROIT A LA GRATUITE
EN ALLEMAGNE

1^o Deux membres des familles de déportés résistants ou politiques morts au camp (conjoint, parents, enfants) en possession de la carte ou dont la demande est en instance ;

2^o Les déportés détenteurs de la carte déporté résistant ou déporté politique.

ONT DROIT A LA GRATUITE
EN FRANCE

1^o Familles des déportés morts au camp auxquelles il a été délivré une carte de déporté résistant (conjoint, parents, enfants, grand-parents, petits-enfants).

2^o Familles des déportés morts au camp auxquelles il a été délivré une carte de déporté politique (une seule personne à condition qu'aucun membre de cette famille n'en ait bénéficié jusqu'à ce jour).

Prix de l'inscription obligatoire : **500 fr.**

Nous enverrons aux personnes inscrites les renseignements concernant la délivrance des billets gratuits en France et en Allemagne, les horaires, etc.

Mais dès maintenant nous avertissons les personnes que les pèlerinages intéressent qu'elles doivent être en possession d'un passeport valable au moins jusqu'à la date de retour de leur voyage, **aussi il est nécessaire qu'elles fassent tout de suite les demandes nécessaires.**

Pour toutes correspondances avec l'Amicale, joindre un timbre pour la réponse.

LA VIE DE L'AMICALE

NAISSANCES

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de CATHERINE au foyer de Jean TELEMAC, ancien de Mauthausen-Steyr, Mle 560.

Yves PASSARD nous annonce la naissance de sa petite fille ARLETTE. Plus connu sous le nom de « MICKEY », il avait le matricule 48 258 à Gusen I et Steyr.

Nous apprenons également la naissance de CLAUDINE au foyer de notre camarade CABON, ancien de Loibl-Pass, Mle 27 856.

Claude FELIX, fils de Louis FELIX, ancien de Mauthausen-Neudorf, Mle 37 763, décédé à Mauthausen, nous fait part de la naissance de son fils LAURENT.

Toutes nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux de bonheur aux bébés.

DÉCORATIONS

Nous sommes heureux d'apprendre que le R.P. RIQUET, ancien de Mauthausen, a été nommé commandeur de la Légion d'honneur.

Nous apprenons que la croix de guerre avec palmes a été décernée à notre ami, le docteur Michel AVERBUCH, dit Moricet, ancien de Mauthausen-Melk, Mle 62 850.

Et notre ami Daniel CAMPION, ancien de Loibl-Pass, Mle 37 860, nous informe que la médaille de la France libérée lui a été accordée.

Toutes nos sincères félicitations à nos amis.

A TITRE POSTHUME

Nous apprenons que la Légion d'honneur, la croix de guerre avec palmes et la médaille de la Résistance ont été décernées à titre posthume à Jean BERTH, ancien de Mauthausen, Mle 59 571.

Nos adresses à sa famille l'expression de nos sentiments émus.

RECHERCHES



Qui a connu Marcel DEMESY, Mle 27 965, né en 1924, habitait Villiers-sur-Marne (S.-et-O.), le 19 juin 1943 il était à Wiener Neustadt, puis le 30 octobre 1943 à Voklabruck, ensuite au Revier le 27 avril 1944 et Red Ziph ?

Qui a connu Roger FAGOO, déporté en mars ou avril 1944 sous le Mle 62981, transféré au Revier de Mauthausen en août 1944 et décédé à la fin du mois d'août. Il avait été également pendant quelque temps à Melk.

IDENTIFICATIONS

Les corps de deux de nos camarades morts au mois de mai 1945 à Mauthausen ont pu être identifiés, ramenés en France et rendus à leurs familles au mois de mars :

Albert CEVRERO, né le 9 avril 1923, de Saint-Rambert-en-Bugey, Mle 62 097, Gusen II ;

Philippe GUILHEM, né le 17 juillet 1922, de Carcassonne, Mle 137 673.

De nombreux camarades de résistance et de déportation avaient tenu à rendre à nos frères l'hommage que méritaient leur courage et leur sacrifice et à apporter à leurs familles les témoignages d'amitié de notre « grande famille de Mauthausen ».



Qui a connu René DROINGT, surnommé « l'Aviateur », de Vierzon (Cher), né le 30 septembre 1904 ? Déporté le 18 juin 1944 de Compiègne à Dachau, puis transféré fin 1944 à Mauthausen, Saint-Valentin (près de Linz) et Gusen, se trouvait au Revier en février 1945, Mle 89 358.

Serait décédé le 12 mars 1945 à Mauthausen.

Qui a connu Louis TISSOT, de Versailles, né le 28 juillet 1900, mort à Gusen quelques jours après la libération, Mle 63 230 ?

Donner tous les renseignements à l'Amicale qui transmettra à la famille.

MARIAGES

Notre camarade André PIGNARD, ancien de Buchenwald-Mauthausen-Steyr, Mle 40 053, est heureux de nous annoncer le mariage de sa fille Noëlla avec Christian ROSANT.

Notre camarade Georges MARTEL, ancien de Mauthausen-Gusen I, Mle 60 244, est heureux de nous annoncer le mariage de son fils Georges avec Henriette SALIN.

Et nous sommes heureux d'annoncer le mariage de Robert ANGI-BAULT, fils de Raymond ANGI-BAULT, décédé à Mauthausen, Mle 61 869, avec Mauricette CHAPOT.

Tous nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

DÉCÈS

Depuis notre dernier Bulletin, nous avons encore appris avec peine le décès de plusieurs de nos camarades : René BRUN, ancien de Mauthausen, habitant Fontaine (Isère) ;

Prosper CUNY, ancien de Mauthausen, de Painflaing (Vosges) ;

Maurice VERNILLET, ancien de Mauthausen.

Nous apprenons également le décès de Mme LEFEVRE, mère de notre camarade Gilbert LEFEVRE, « capitaine Gigi », ancien de Loibl-Pass, Mle 25 524 ;

De Mme ORGET, mère de Maurice ORGET, décédé à Mauthausen, Mle 60 384 ;

Ainsi que celui de M. FRECHU, père de Gérard FRECHU, décédé à Mauthausen, Mle 62 330 ;

Et de M. DESPIEGELEARE, père de René DESPIEGELEARE, ancien de Mauthausen.

Nous vous faisons part aussi du décès de notre camarade autrichien, « Pépi » KOHL, que beaucoup parmi nous ont connu à Mauthausen où il fut interné six ans.

Son nom vivra toujours dans le cœur des Mauthausiens, car il fut pour nous l'exemple du courage et de la solidarité.

Giocchino NICOLA déporté à Mauthausen le fils Danilo également déporté de Mauthausen faisait partie de la Délégation italienne assistant aux réunions du Comité International, au Congrès et à l'Inauguration de notre Monument.

Nous prions les familles de notre camarade et nos amis de trouver ici l'expression de nos sentiments émus et attristés.

ANNONCE

Le fils d'un déporté de Mauthausen échangerait un appartement en location, comprenant 2 pièces, cuisine, à Paris, contre une villa aux environs de Paris (15 kilomètres).

Transmettre tout renseignement à l'Amicale.

Voici la 11^e liste de notre souscription pour le Monument du Père-Lachaise

Nous recevons toujours les dons pour notre monument dont les frais d'érection et d'inauguration ne sont pas entièrement couverts....

A tous nos amis qui ont versé et à ceux qui verseront, merci !

DONS ET CARTES

Pierre COURBOT, Denney T. de B.	500	Pierre VIDAL, Aubusson (Creuse)	1 000	Albert TIBODO, Nice (Alpes-Mmes)	2 000
Mme VARAGNAT, Drancy (Seine)	6 000	José LOPEZ, Nîmes (Gard)	1 000	Lucien LABDANT, Reims (Marne)	1 000
Mme SANDARAN Jane, St-Bertrand-de-Comminges (Hte-Gar.)	2 000	William COURIET-BOSSAN, Paris-5 ^e	2 000	Jean LAFFITTE, Carrières-s.-S. (S.-et-O.)	1 000
G. DRU, Roanne (Loire)	4 500	Renée CAMINADE, Domme (Dordogne)...	1 000	Gilbert SIMEON, Reims (Marne).....	500
Daniel VELU, Paris-1 ^{er}	5 000	Robert HUTTEAU, Paris-12 ^e	1 000	Jean RECANATI, Paris (11 ^e).....	2 000
Jean LLAGOSTERA, Les Camoins (B.-du-Rhône)	1 500	Mme COHEN Marie, Paris-13 ^e	500	Hélène MERKEL, La Rochelle (L.-A.)....	1 000
TRINEL Nestor, Mortagne (Ain)	1 000	Joseph MONJARET, Chatou (S.-et-O.) ..	2 650	Robert PACHON, Ceyrat (P.-de-D.).....	1 000
Manuel RUSO, Cambo-les-Bains (B.-Pyr.)	500	Mme DUCHIRON, Antony (Seine)	900	Mme CARLOD, Oyonnax (Ain).....	1 000
Louis BELY, Bourg-en-Bresse (Ain)	1 500	Mme CHEVALON Claire, Lyon-5 ^e	2 150	Mena SANZ, Lyon (3 ^e) (Rhône).....	3 000
Albert RIMET, Boucq (M.-et-Mos.)	500	Georges BERNARD, Paris-12 ^e	1 750	Antonio DEFEZ, Lyon (Rhône).....	2 000
René SAUZIER, Bressuire (Deux-Sèvres)...	3 000	Maurice VERGNERIE, Paris-19 ^e	400	Mme LE LEUH, Nantes (L.-A.).....	1 000
Pierre BARDET, Limoges (H.-Vienne).....	1 000	Albert WOLFF, Lyon (Rhône)	400	Gilberte MARTIN, Versailles (S.-et-O.)...	2 000
		Mme PERRON, Le Deschamps (Jura)	2 000	Michel STIEHR, Vesoul (Hte-Saône).....	2 000
		B. LESAGE, Caen (Calvados)	1 000	Christiane DEKEYSER, Bruxelles (Belg.)...	1 000
		Robert BARTY, Nancy (M.-et-M.)	5 000	Paul RICORDEL, Epinay (Seine).....	1 000
		Mme LAUGZNIÉ, Paris-4 ^e	600	Jean FERNANDES, Bergerac (Dordogne)...	1 000
		Mme L. KERAL, Paris-17 ^e	1 000	Robert ROZINOER, Paris (16 ^e).....	3 000
		René VINTRAS, Douai (Nord)	1 000	Marcel MEZIBRE, Orléans (Loiret).....	2 000
		René MAQUET, Boulogne-sur-Seine	2 000	R. LE BRUN, Rennes (I.-et-V.).....	1 000
		Jean SERVANTE, St-Denis-de-Pile (Gir.)	1 000	M. PAUTET, Saint-Yan (Saône-et-Loire)	1 650
		André MOREAU, Mortagne (Orne)	5 000	Mme LEMAUR, La Chapelle-s/-Loire	
		Mme LECOINTE, Orléans (Loiret)	1 000	(I.-et-V.)	500

M. et Mme LE NAVEAUX, Versailles (S.-et-O.)	5 000	Mme BORDONNEAU, Les Mathes (C.-M.)	600	Gabriel LAVIGNE, Nancy (M.-et-M.)	1 000
N. MANJAURANIS, Montesson (S.-et-O.)	500	M. DUBOIS, Paris (18°)	1 000	René MAITREJEAN, Villeurbanne (Rhône)	1 000
P. BROUILLARD, Rambervillers (Vosges)	500	Pierre BETTON, Paris	1 000	Mariano SOTERAS, St-Genis-Laval (Rhône)	2 000
Fernand GAUBIAC, Nîmes (Gard)	650	M. DRAVERT, Boulogne	650	Paul CHAREYRON, Paris (7°)	15 000
Marcel PUYGRENIER, Peyrichac	650	Mme BURGUY, Saint-Cloud (S.-et-O.)	2 900	Marcel HERIVEAU, Paris (20°)	1 000
Mme Olga WORMSER, Paris	1 000	Odette LAPCHIN, Goussainville (Seine)	1 000	Jean GORIN, Elbeuf (S.-M.)	2 000
Marcel GUILMINEAU, Sainte-Gemmes-s/-Loire (M.-et-L.)	1 000	MARQUES-RUBIO, Champigny (Seine)	1 400	Mme MIJOIN, Paris (2°)	500
J. LIGONDAY, Chaudron-en-Mauges (M.-et-L.)	4 650	Fernande GRIES, Paris	1 000	Raphaël FOURNIER, Tours (I.-et-L.)	800
Roger PERROT, La Ferté-Saint-Bernard	650	Jaime COLET-BABART, Maisons-Alfort (Seine)	1 000	Jean CIVEL, Nantes (L.-I.)	2 000
Henri MACAU, Paris	650	M. GOUREAU, Paris (17°)	3 000	Mme BAUER, Lyon (6°)	650
Juan AREBALO, Nanterre (Seine)	2 400	Mme PATOUX, Paris	1 000	Josette MONIN, Montmorot (Côte-d'Or)	1 000
Georges GARCIA Y GARCIA, Montreuil-sur-Seine	600	M. GUILHEM, Carcassonne (Aude)	10 000	Dr Gérard CARPENTIER, Hauteville (Ain)	5 000
Henri LINTZ, Jean LEGALL, Vonges (Côte-d'Or)	2 300	Angel IGLESIAS, Aubervilliers (Seine)	1 500	M. Mersch, Luxembourg	10 000
DAZA, Alfortville (Seine)	950	Mme LE CORRE, Aulnay-sous-Bois	650	M. ARTMAN, Paris (11°)	5 000
André MIRALLES, Paris	950	Théodore SANCHEZ GARRIDO	550	M. ANTKOWIEZ, Paris (12°)	5 000
Juan PEDROL CARBONELL, Issy-les-Moulineaux	1 000	Raphaël AGUILERA, Nanterre (Seine)	1 400	M. SCHEGIN, Paris (4°)	10 000
Edouard LILLAZ, Paris	1 000	Paul BORELLA, Champigny (Seine)	1 000	M. et Mme ANSELMET, Gruffy (Ain)	2 000
Paul EYMARD, Chatou (S.-et-O.)	3 000	M. BARRERRO, Paris (17°)	1 000	Paul RICORDEL, Epinay (Seine)	3 000
Commune d'AUBAGNAC (Lot-et-Garonne)	1 000	M. BOURNASELL, Paris (11°)	1 000	Mme FRADON, Bordeaux (Gironde)	500
Marie GARNERE, Paris (4°)	500	Mme SCHEMMONDS, Paris (14°)	2 000	M. le curé du DESCHAUX (Jura)	500
Heinrich HEITLER, Zurich (Suisse)	500	André QUIPOURT, Puteaux (Seine)	1 000	Mme JEANNES, Evreux (Eure)	1 000
Serge VARGAS, Paris (12°)	500	Mmes MARTIGNOLLES-BONNET	15 500	M. BERTH, Tulle (Corrèze)	1 000
Léon IRLANDE, Poix (Somme)	650	Michel REVEST, Gonfaron (Var)	1 000	Gonzalo GRACIA, St-Genis-Laval (Rhône)	1 000
JORDA-VIDAL, Champigny (Seine)	1 000	Mme Blanche BONNET, Vichy (Allier)	1 000	Georges DANOU KARSENTY, Paris (18°) (troisième versement)	10 000
José GOYTIA, Malakoff (Seine)	1 000	Roger SEROT, Nantes	1 000	Mme BERTHIER, Aubervilliers (Seine)	3 000
M. CHOZAS, Paris (19°)	650	Anonyme, Athis-Mons (S.-et-O.)	1 000	Maurice ARBEZ, Sellières	1 000
Henri SOUQUE, Bordeaux (Gironde)	650	Madeleine THEUREAUD, Paray-le-Monial	1 500	Louis BERTRAND, Chaumergy	1 000
Joseph GOJON, Epigneul (Yonne)	650	Daniel BONINO, Riom (P.-de-D.)	500	Collecte faite par Maurice PETIT à son travail, Paris (9°)	12 518
PEREZ-PEREZ, Créteil (Seine)	650	Mme TARGE, Poligny (Jura)	2 000	Henri MORTIER, Les Mollières par Limours (S.-et-O.)	650
LAPORTE, Millau (Aveyron)	650	Marie-Andrée GUILLOUX, Craon (Mayenne)	2 000	F.N.D.I.R.P. (Aude)	500
Mme GAUTHIER-PARIZOT, Paris (16°)	2 000	M. GUILLIER, Nogent-le-Rotrou (E.-et-L.)	500	M. DESOULIERES, Poitiers (Hte-Vienne)	1 000
James ICART, Neuilly-sur-Seine	1 000	Ramon SANJAMME, Tarascon (Ariège)	1 150	Maxime GOURGEOIS, Paris	2 150
André SOKOL, Paris (10°)	1 000	M. BLASQUEZ, Barbizon (S.-et-M.)	1 000	Mme MALAMID, Paris	1 000
Mme ROYANT, Courbevoie (Seine)	2 000	Paul JOLLIOT, Dijon (Côte-d'Or)	1 400	M. WEENS, Chatou (S.-et-O.)	650
Miguel LOPEZ, Paris	1 000	RUIZ ROJAS, Cerisiers (Yonne)	1 000	Paul ROCHATTE, Sarreguemines (Moselle)	650
Mme Marie DEVAUX, Montreuil (Seine)	900	Jean GOURIN, Eybens (Isère)	1 000	Eduardo MUNOZ, Issy-les-Moulineaux	650
Mme Carmen CRINIÈRE, Montreuil (Seine)	900	Michel NONORGUES, PASSAGE D'AGEN	1 000	Sarturnin PUYO, Paris	1 150
Manuel PERIS, Champigny (Seine)	1 000	Mme BONNETON, Paris (20°)	500	M. GLANZBERG, Metz (Moselle)	1 000
Arnald CABRERO, Champigny (Seine)	500	Vincent GIL, Narbonne (Aude)	1 000	Angel HERNANDEZ, Poissy (S.-et-O.)	800
Mme LARDY, Cluny (S.-et-L.)	500	Mme JARDIN, Bègles (Gironde)	1 000	FRERIS CHRISTOS, Denain (Nord)	5 000
M. REGAZZONI, Lomont par Baume (Doubs)	500	M. CRAUX, Paray-le-Monial	1 000	Ruis GONZALES, Arnouville (S.-et-O.)	1 000
Alexandre MICARD, Montluçon (Allier)	3 000	M. VIGOUROUX, Versailles (S.-et-O.)	600	M. VILLETTE	12 500
Jean-Marie GUIGUE-BILLON, Chambéry (Savoie)	650	Marcel DUPUIS, Petit-Quévilly (S.-M.)	1 400	Roger BAYER, Courbevoie (Seine)	1 000
Faustino VIZCANIO, Vizille (Isère)	1 000	Mme LORIOU, Rabat (Maroc)	1 000	M. CHABLOZ	1 850
Jacques LEJAL, Nancy (M.-et-M.)	500	Léopold VENIPPE, Monthion (Savoie)	1 000	Mme WADELLE, Paris	500
Mme Vve REUCHET, Villers-s/-Port par Port-s/-Saône (Hte-Saône)	1 400	Mme CROCHON, Lyon (Rhône)	500	Mme LEBOVICI, Paris	650
Maurice COLIN, Paris (12°)	2 000	L. CAMUS, Montceau-les-Mines (S.-et-L.)	650	Jean THOYER (Maroc)	1 000
Maxime BRETON, Blois (L.-et-C.)	1 650	Jean OLIVARES, Saint-Laurent (Ardèche)	500	M. PLOUGMAN, Paris	4 000
M. PENA, Paris	1 200	Pitre CREMET, Basse (Indre)	1 400	Georges BOURDERONNET, Roanne (Loire)	500
Joseph RUBIO, Paris	1 400	M. BERDUCQ, Sorgues (S.-et-M.)	1 000	José JEAN MARTINEZ, Paris	500
H. DEMETZ, Weisbaden (Allemagne)	2 000	M. ZIARKOWSKI, Fouquières-les-Lens (P.-de-C.)	500	Marcel STEPHAN, Quimper	9 000
Fernandez PRADO, Paris	1 400	Henri ARNAUD, Castries (Hérault)	4 650	Mme BOUSQUET, Paris (14°)	1 000
Ernest LAPCHIN, Goussainville (Seine)	1 000	Paul ESCRIBANO, Paris (12°)	650	M. GARCIA, Paris	10 000
M. TRAVERSIER, Paris	500	Famille BRODIN, Mortagne (Orne)	800	Jean PIE, Paris	4 650
José VERDE, Vincennes	1 650	F.N.D.I.R.P., Nevers (Nièvre)	2 000	Mme SANZBENUGNO, Paris	1 000
M. GARCIN, Paris	1 000	Pierre SECOND, Biache-Saint-Vaast (P.-de-C.)	1 000	André DAOUZE, Fédala (Maroc)	5 000
Mme MARKICH-ZOUSSINE, Paris	1 000	Mme GUILLON, Neuville-du-Poitou	1 000	Versement par VALLEY de la collecte faite entre les participants du pèlerinage du 9 au 19 mai pour lui offrir un souvenir	20 700
François MOTILLA, Paris	1 400	Julien ROUSSET, Longepierre (S.-et-L.)	1 000	Jean CHAVET, Autun	650
John BOREL, Bouligny (Meuse)	1 000	Mme de ROOSTER, Colombes (Seine)	500	Mlle LE BRONNEC, Paris	1 000
Collecte faite au cours du Congrès Départemental de la Haute-Vienne	7 150	Mme MARCOUYRE, Lézignan (Aude)	3 000	Mme DANGUY, Mortagne	1 000
Léon LUENGO, Le Mans (Sarthe)	1 000	Mme Marcel GAYET, Donville-les-Bains (Manche)	1 500	Arsène MARION, Plessis-en-Brignac	650
M. DEMAISON, Flavien-d'Eustache (Hte-Savoie)	2 000	Mme PICQ, Villemoble (Seine)	500	René DENOIX, Mussidan	6 000
Roger PELTANT, Bordeaux (Gironde)	1 000	Mme SERMET, Ochiaz (Ain)	2 000	Théodore SOPROUNOFF de Aschkhabad (URSS) Déporté soviétique que les pèlerins avaient rencontré à Prague au mois de Juillet 1957.	20 000
Mme NECTOUX, Paris (13°)	1 000	Famille MIOULANE, Bourges (Cher)	1 500	Total de la 11 ^e liste	528 118
Georges MARTEL, La Basse (Nord)	500	Mme TAZZIOLI, Nice (Alpes-Maritimes)	2 000	Total des listes précédentes	3 252 071
Mme Alexandre ROBERT, Apremont (Oise)	1 000	Mme OUZAT, Le Perreux (Seine)	2 000	Total général	3 780 189
Gabriel GAUDILLERE, Navilly (S.-et-L.)	1 000	Guillaume DAURIAC, Mauzens (Dordogne)	5 000		
Famille NONORGUES, PASSAGE D'AGEN Lot-et-Garonne	4 000	Mme DUSSERRE, Toulon (Var)	500		
Juan BOVER, Osseja (P.-O.)	1 000	Mme FAGOD, Boulogne (P.-de-C.)	1 500		
Roger CONVERT, Aubière (P.-de-D.)	650	Mme PEDRON, Dinan (Côtes-du-Nord)	1 000		
		Famille DUTEMS, Paris (13°)	5 000		
		Mme Pauline DUFLOT, Bagnolet (Seine)	1 000		
		Daniel BREHERET, Villemonble (Seine)	2 000		
		Fernand COUDREY, Lisieux (Calvados)	2 500		
		Georges MALNUIT, Nice (Alpes-Marit.)	2 000		
		Jacques de PUNJET de PARRY, Poissy (S.-et-O.)	3 150		

ERRATUM

Dans notre huitième liste (bulletin n° 67) nous avons inscrit un versement de la Compagnie Algérienne de Crédit et de Banque, mais il s'agit d'un versement de Mme COTTE, de Lyon.

AVEZ-VOUS REGLÉ VOTRE COTISATION 1958 ?...

N'attendez pas de recevoir une traite qui entraîne des frais supplémentaires à l'Amicale. Dès maintenant envoyez-nous **350 francs**, montant de votre cotisation pour recevoir votre nouvelle carte.

Merci

AMICALE DE MAUTHAUSEN - 10, Rue Leroux, PARIS-16° - C.C.P. Paris 5331-73